



Namur investit
dans votre avenir

Réunion d'information « Grands Chantiers »

Lundi 05/12/22 – La Bourse



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



INTRODUCTION

Maxime PRÉVOT,
Bourgmestre de la Ville de Namur



ORDRE DU JOUR

1. Fin du chantier de la gare multimodale : Thierry Corda (SNCB), M. Daniel Davin et Pascal Coibion (TEC)
2. Fin du chantier de l'axe Rogier/Brabant : Nicolas SIMON (Ville de Namur)
3. Début du chantier place de la Station et du Boulevard Ernest Mélot : Michel Jehaes (Ville de Namur) et Nicolas SIMON (Ville de Namur)
4. Centre-ville et extension du piétonnier, état d'avancement
 - Introduction Stéphanie Scailquin (Ville de Namur)
 - Synthèse de l'étude socio-économique et urbanistique et premières esquisses : Diana Matala (Agora).
 - Synthèse du plan de circulation et de stationnement Gauthier Blicck (Tractebel).
 - Etudes techniques et végétalisation des voiries : Pauline CREVILLERS et Louis RICHARD (Taktyk Brussels) et Olivier MACHIELS (Arcadis).
 - Mise en place du dispositif de communication, de concertation et d'accompagnement du projet de centre-ville : Stéphanie Scailquin (Ville de Namur).
 - Planning des études et travaux : Michel Jehaes (Ville de Namur).
5. Construction de la passerelle cyclo-piétonne adjacente au chemin de fer au-dessus de l'Avenue du Roi Albert (information) : Michel Jehaes (Ville de Namur).
6. Bande cyclable le long du parc Louise Marie jusqu'à Omalius (information) : Michel Jehaes (Ville de Namur).

LE CHANTIER DE LA GARE MULTIMODALE

Thierry Corda (SNCB), M. Daniel Davin et Pascal Coibion (TEC)



NAMUR GARE MULTIMODALE

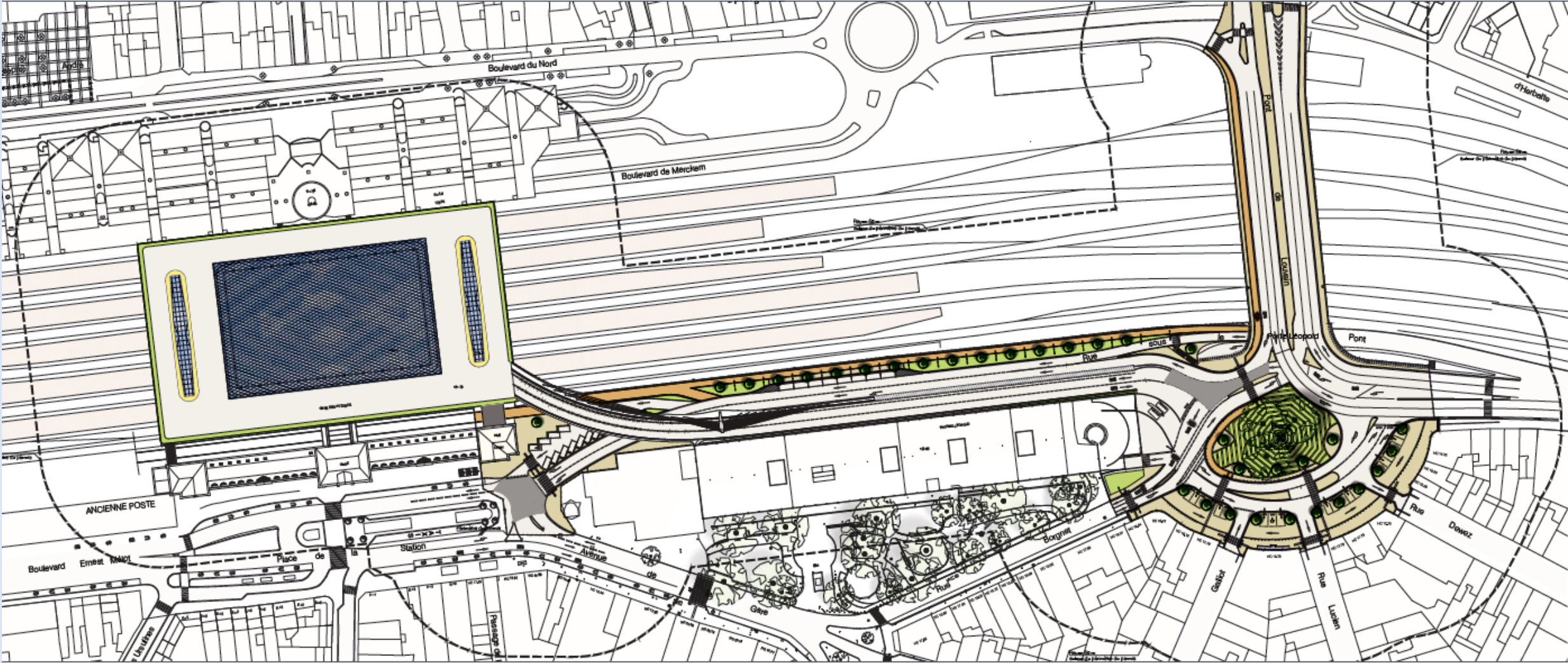
05.12.2022

En route.
Vers mieux.



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – PERIMETRE



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – GARE DES BUS



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – GARE DES BUS



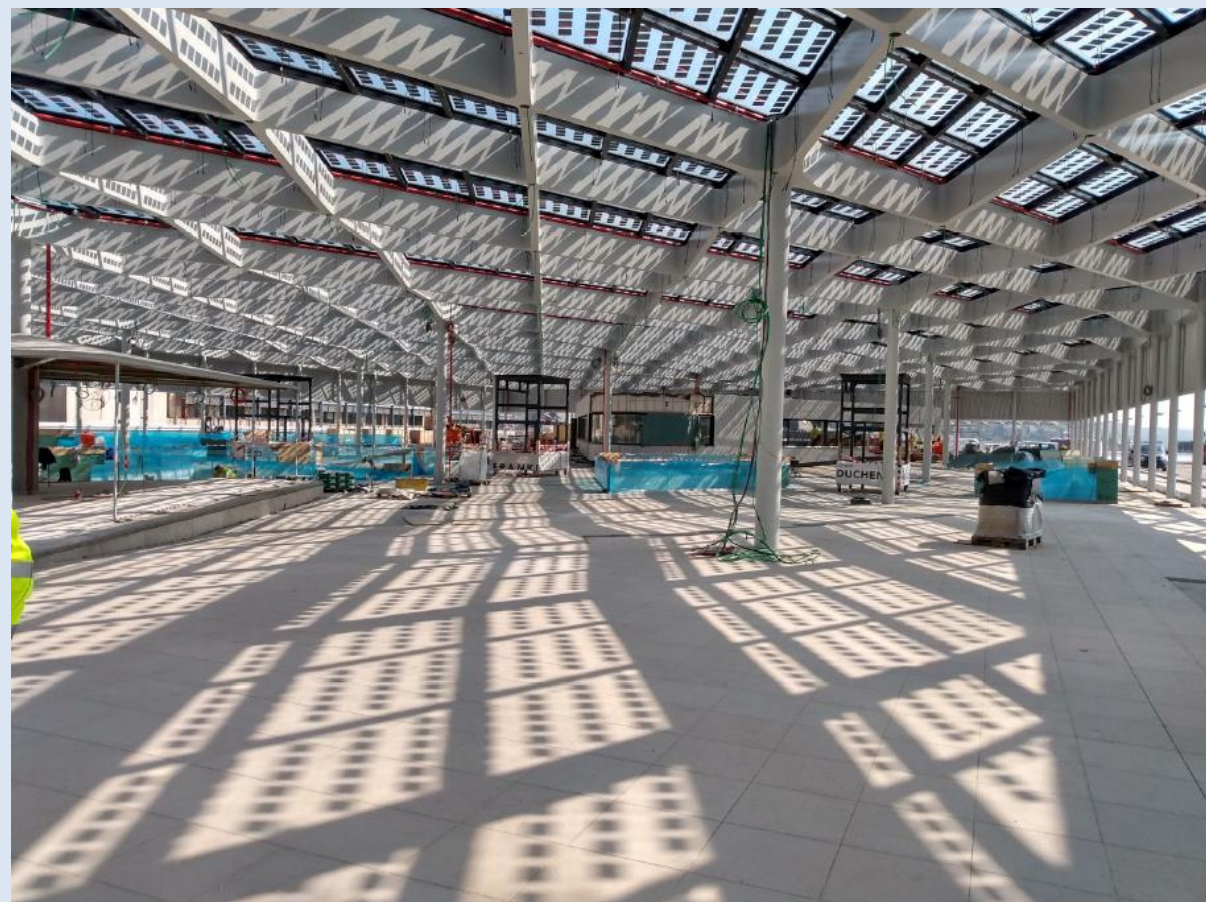
Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – GARE DES BUS



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – GARE DES BUS



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – GARE DES BUS



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – RAMPE ET PONT



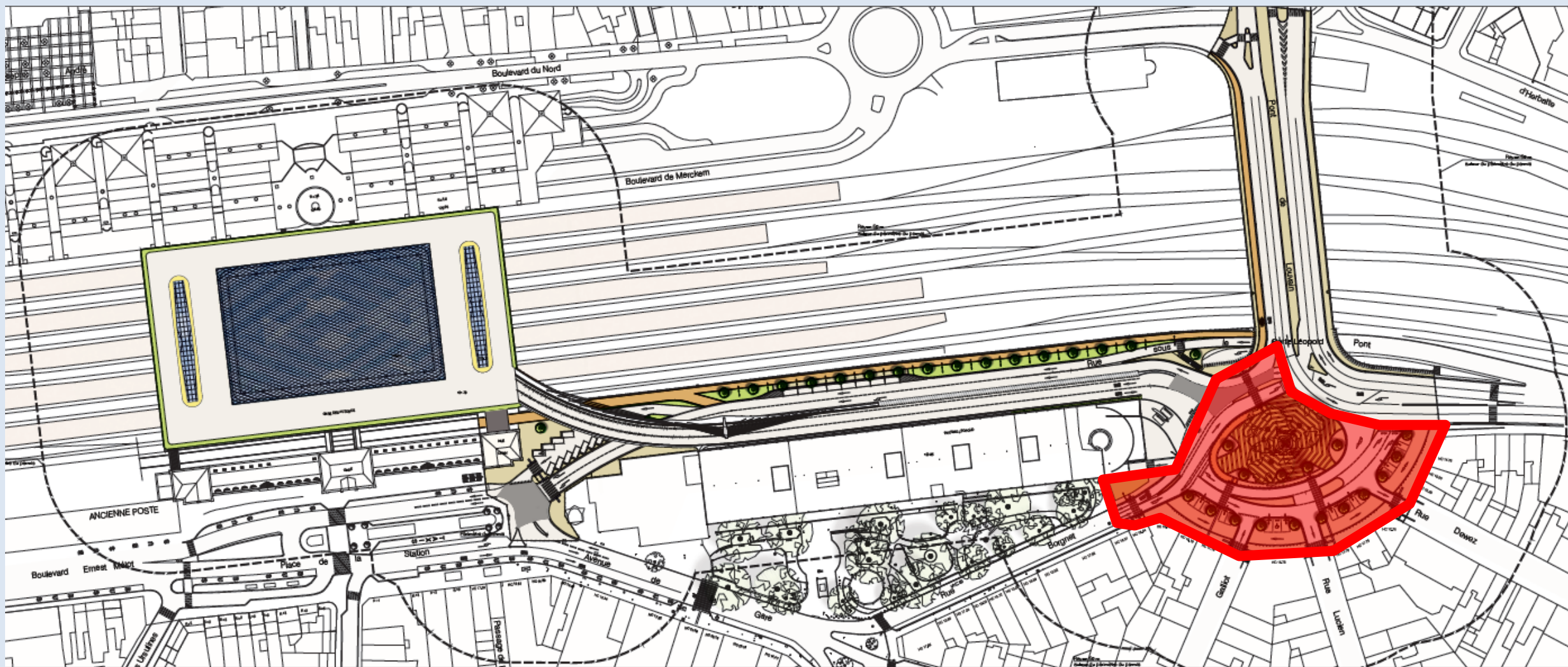
Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – RAMPE ET PONT



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – SQUARE LEOPOLD



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – SQUARE LEOPOLD



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – SQUARE LEOPOLD



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – PONT DE LOUVAIN ET BOULEVARD CAUCHY



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – VOIRIES ET RAVEL



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – DEPOSE-MINUTE



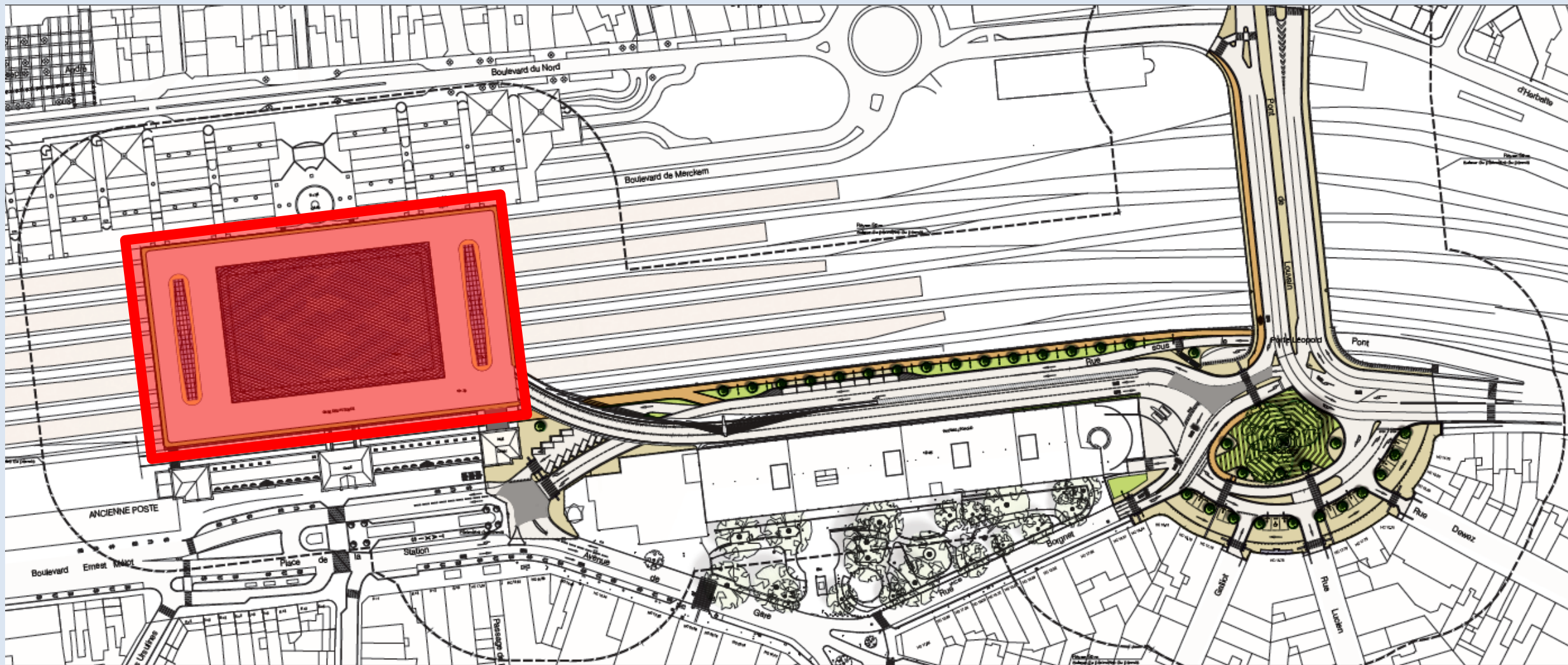
Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – DEPOSE-MINUTE



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – ACCUEIL SNCB, FACADES



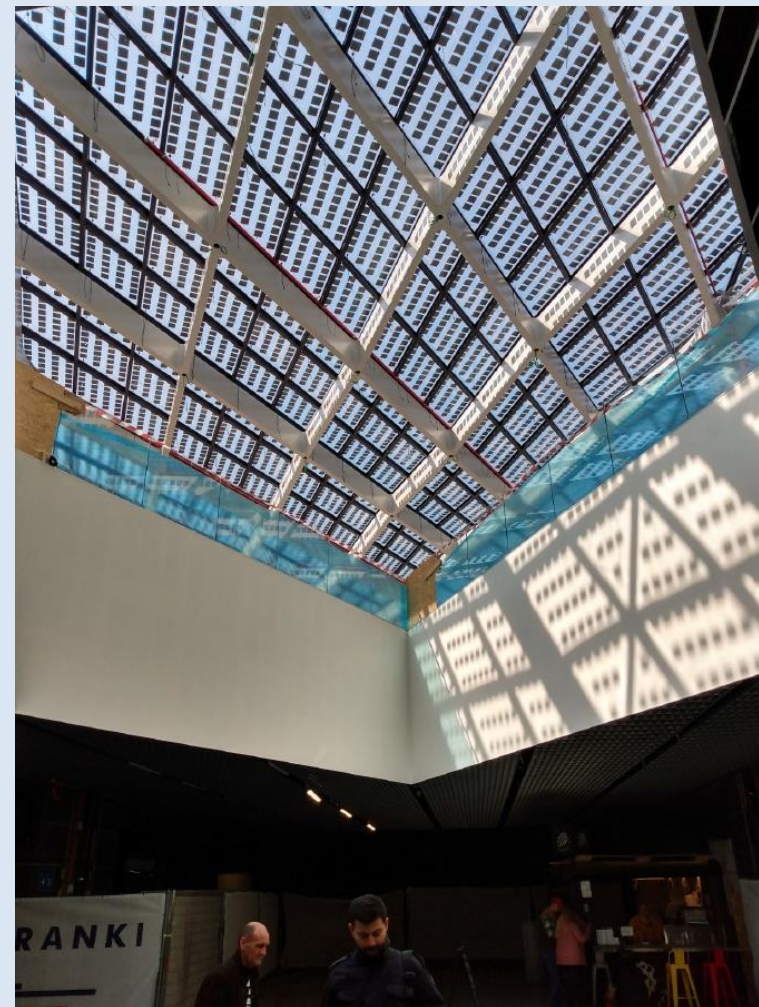
Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – ACCUEIL SNCB, FACADES



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – ACCUEIL SNCB, FACADES



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – ACCUEIL SNCB, FACADES



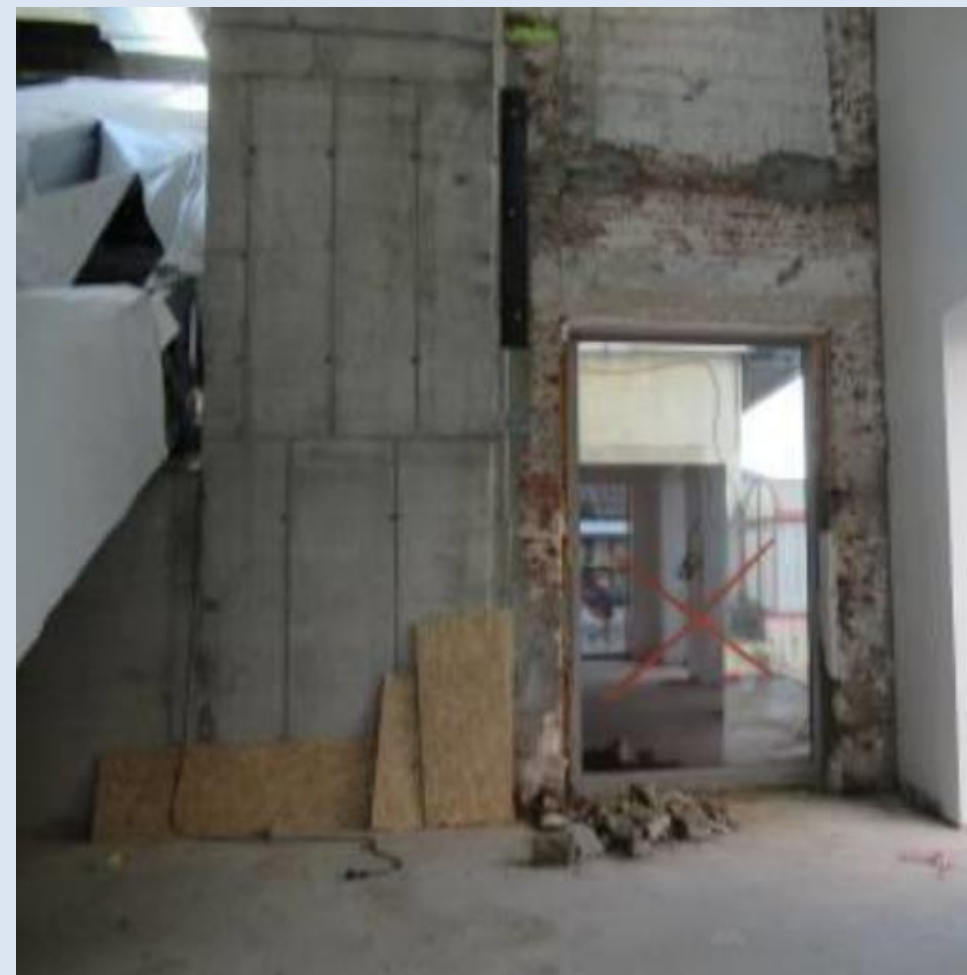
Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – AILE CHINY



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – AILE CHINY



Chantier de la gare multimodale

RAPPEL DU PROJET – AILE CHINY



Exploitation de la Gare Multimodale

Prévue au printemps 2023

- Les lignes périurbaines suivantes auront leur terminus à la nouvelle gare multimodale :
 - 6, 6b, 10, 12, 17, 21, 22, 23, 28, 30, 32, 34, 40, 41, 42 64, 64b, 66, 433, 816, 822, E5, E78, E82, E84 et E86 ;
- et la seule ligne urbaine 65, qui permet le transbordement des voyageurs SNCB et TEC vers les pôles d'emploi de Jambes.
- Les autres lignes urbaines sont maintenues place de la station.

Exploitation de la Gare Multimodale

- **Accès clientèle uniquement par l'intérieur de la gare de Namur (jamais par la rampe).**
- **À l'arrivée à la Gare Multimodale : seules les lignes arrivant par le boulevard Mélot débarqueront les passagers place de la Station.**
- **Au départ de la Gare Multimodale retour direct, sans arrêt place de la Station.**

TROUVER MON ARRET.BE



**Comme
actuellement en
cette période
travaux, un réflexe :**

TROUVER MON ARRET.BE

QUESTIONS/REPOSSES

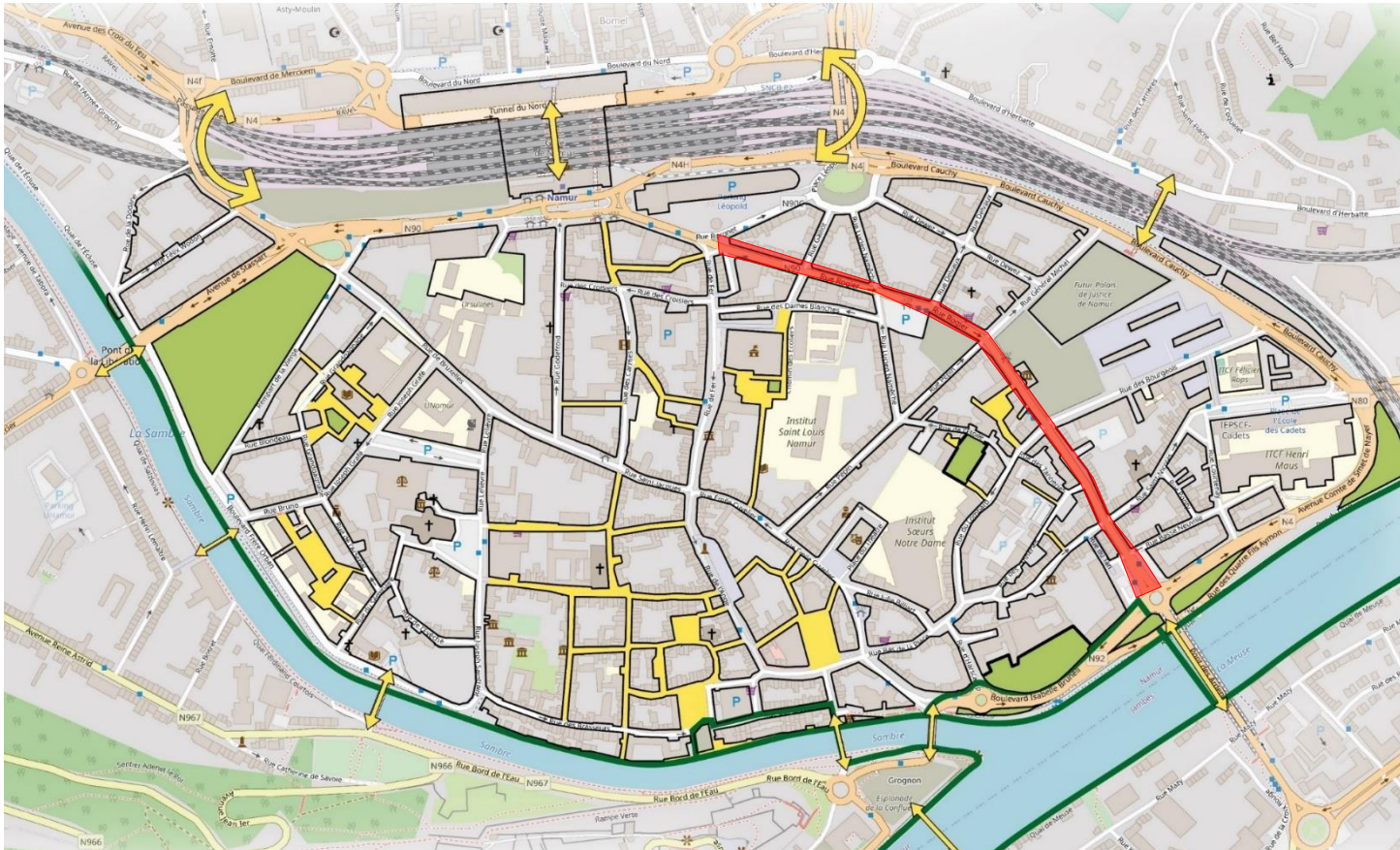
FIN DES TRAVAUX SUR AXE ROGIER - BRABANT

Nicolas SIMON,
Chef adjoint du Bureau d'Etudes des Voies publiques –
Ville de Namur



Point sur les travaux en cours

Rappel des travaux

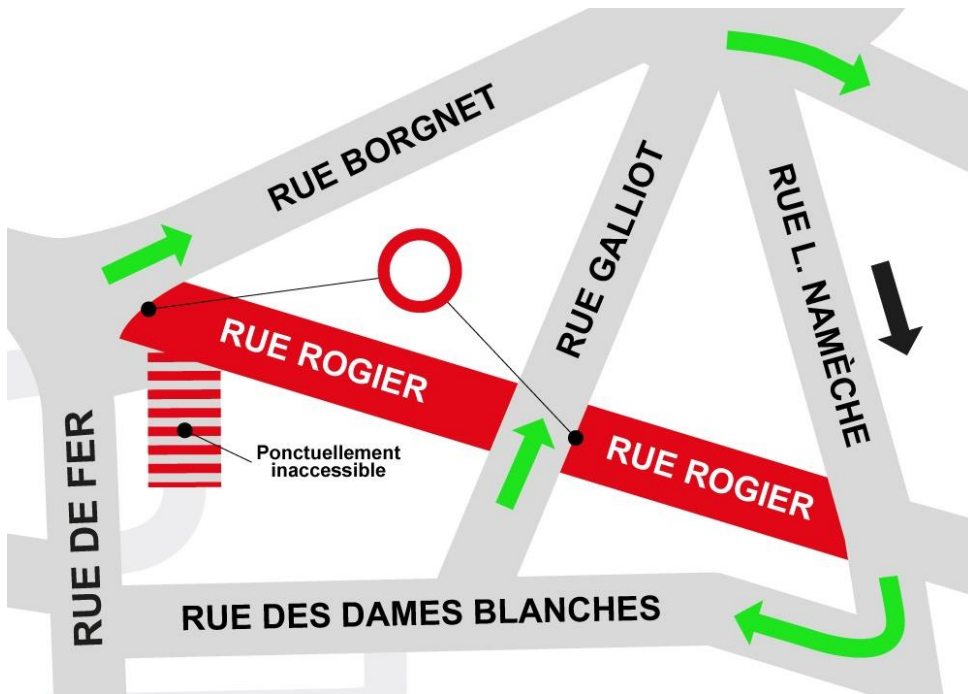


Réfection complète de l'axe Rogier – Brabant

(rue de Fer / rond-point des Echasseurs)

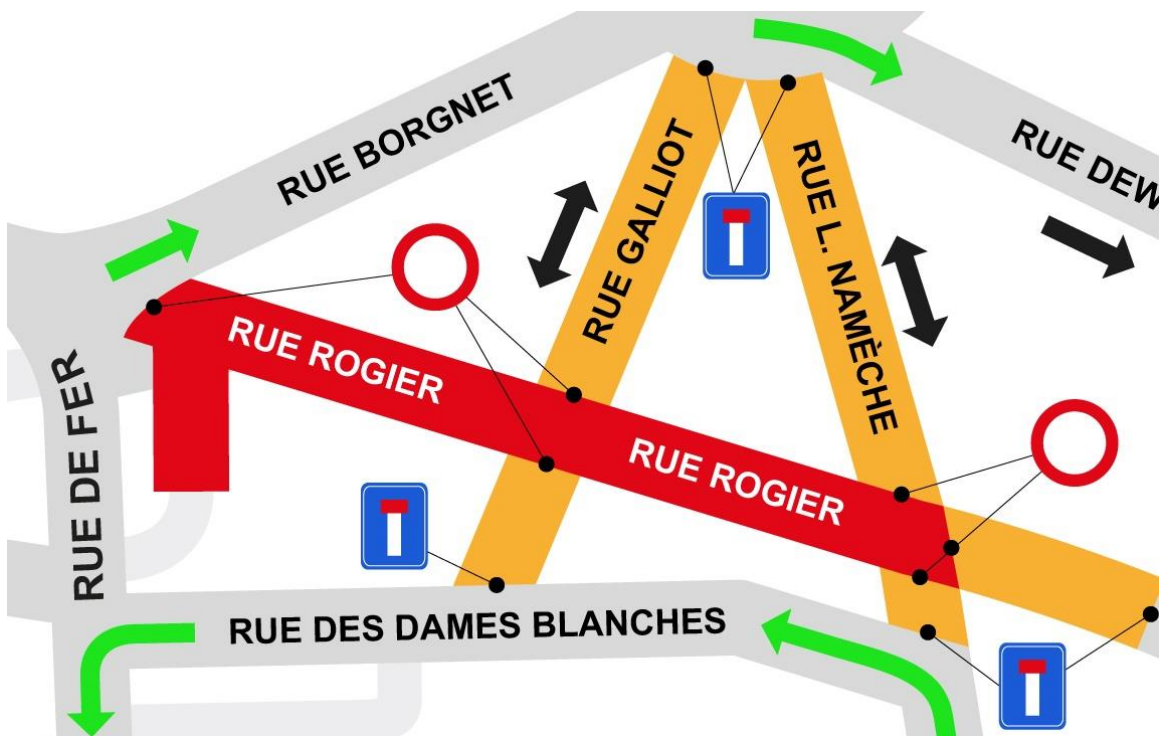
Point sur les travaux en cours

Un chantier qui se termine...



Finalisation du chantier

Dernière phase

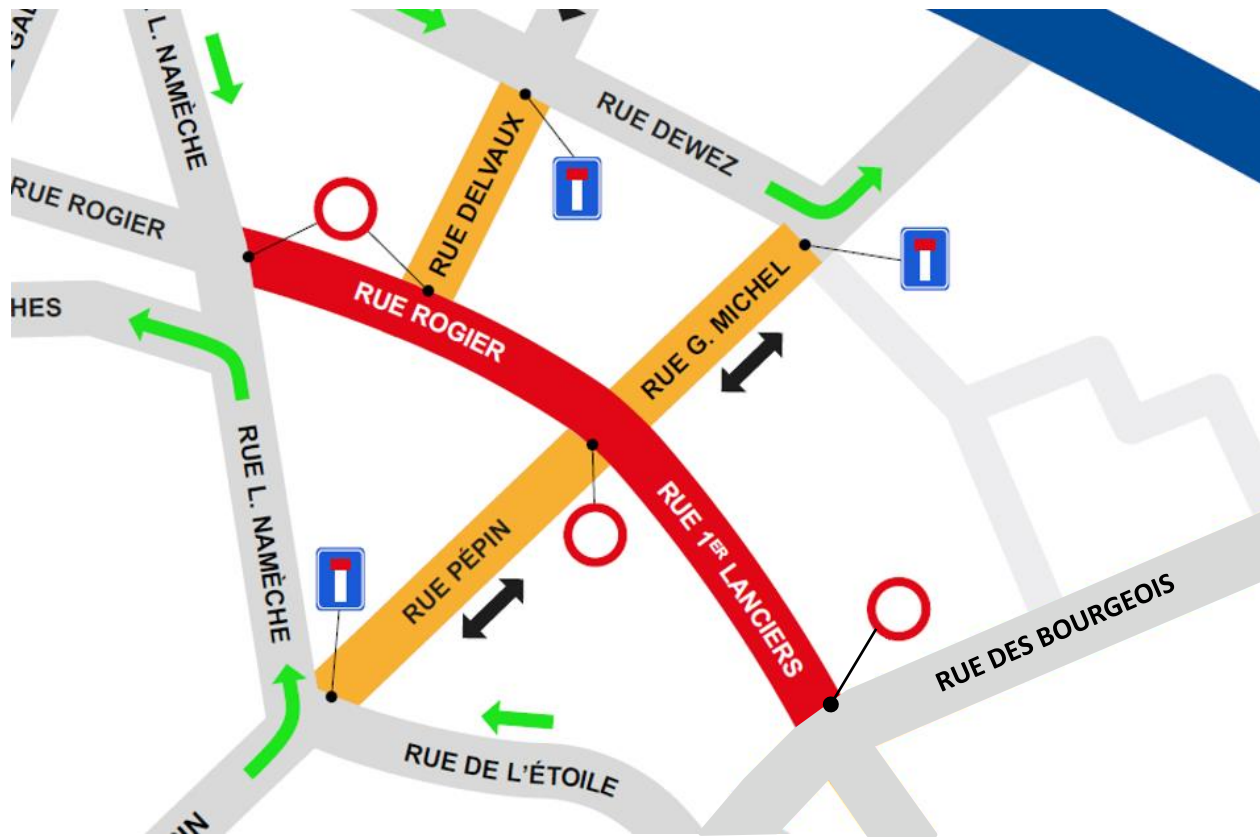


Fermeture des carrefours Galliot et Namêche du 12/12 au 23/12 :

- Raclage du revêtement existant
- Pose de la nouvelle fondation
- Mise en œuvre de la sous-couche en revêtement hydrocarboné
- Mise à niveau de trappillons
- Pavage des trottoirs
- Pose de la couche de finition

Sous réserve des conditions climatiques

Finalisation du chantier



Intervention rue du 1^{er} Lanciers et rue Rogier (entre # Bourgeois et Namêche)

- Pose de la couche de finition (1 à 2 jours entre le 12/12 et 23/12).

Sous réserve des conditions climatiques

PLACE DE LA STATION

RAPPEL DU PROJET

Michel JEHAES,
Chef du Département des Voies publiques –
Ville de Namur



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



Projet de réaménagement



Permis octroyé en date
du 04 avril 2017
(prolongé en date du 23
novembre 2021)

Les travaux concernent
la phase 1 :
Boulevard Mélot et
Place de la Station



Projet de réaménagement



Flux piétons

Projet de réaménagement



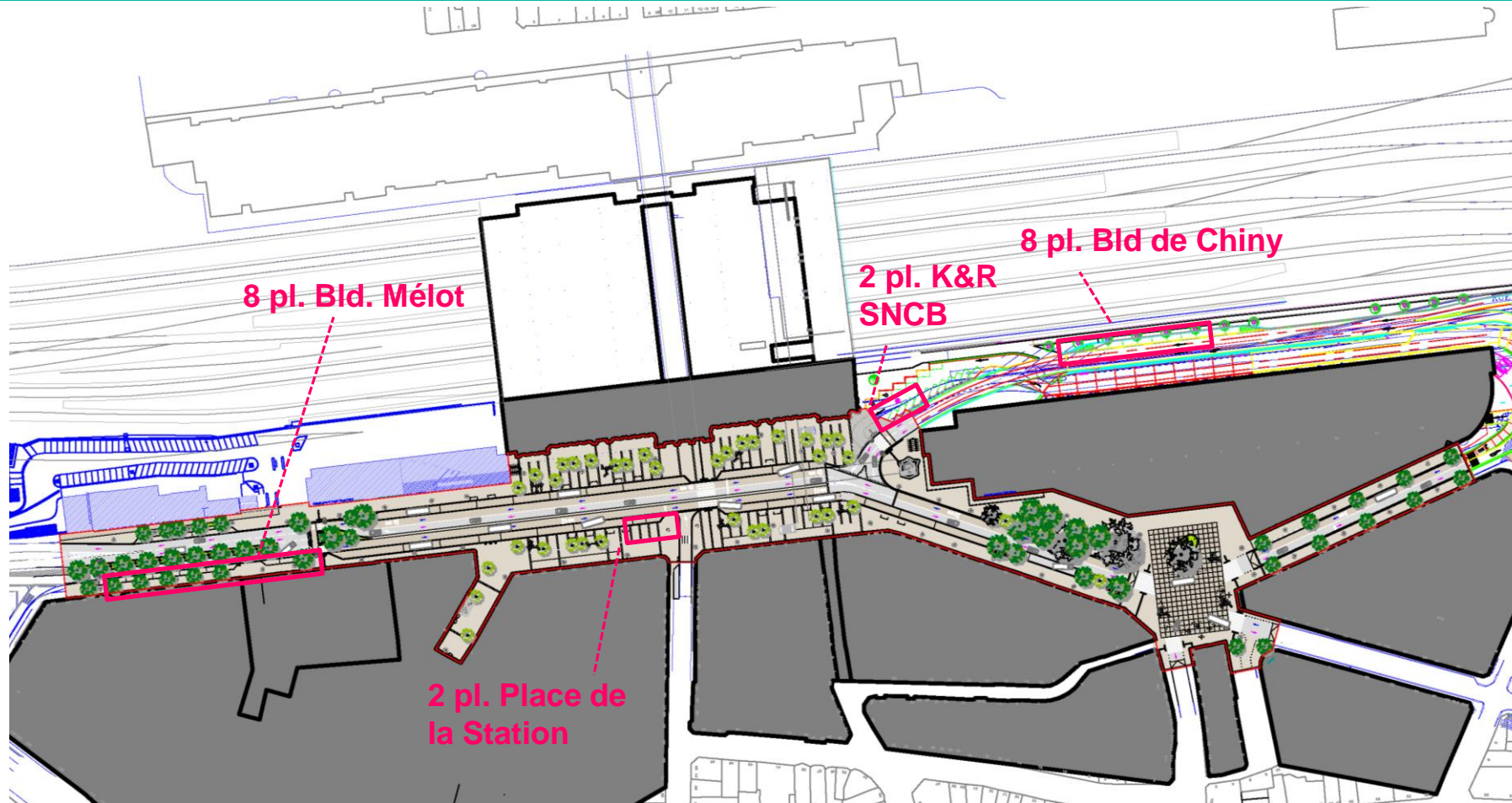
-  Zones de terrasses
-  Zones de livraison

Projet de réaménagement



Zones de quais bus pour
lignes urbaines

Projet de réaménagement



Organisation des taxis





SKÖPE
ARCHITECTURE CITY PLANNING LANDSCAPE DESIGN


AT OSBORNE
CONSULTANTS & MANAGERS

NEY
PARTNERS/BXL

 **Timenco**



PLACE DE LA STATION DÉBUT DES TRAVAUX AU PRINTEMPS

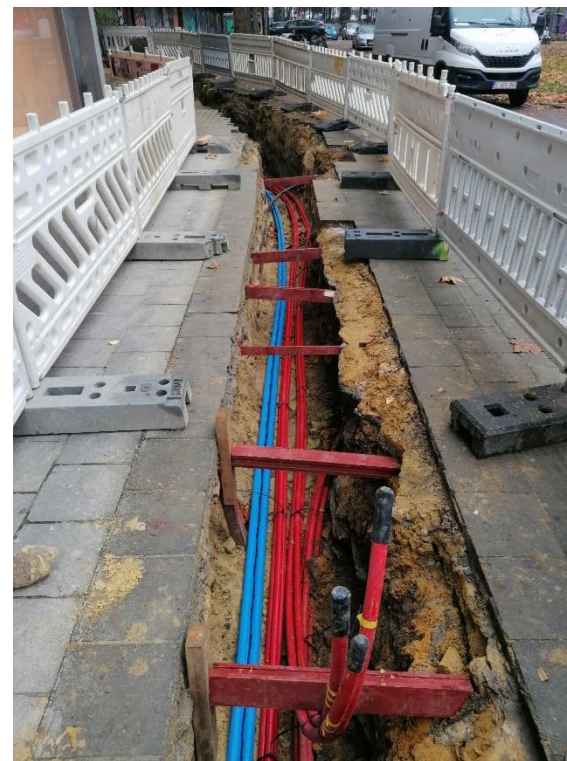
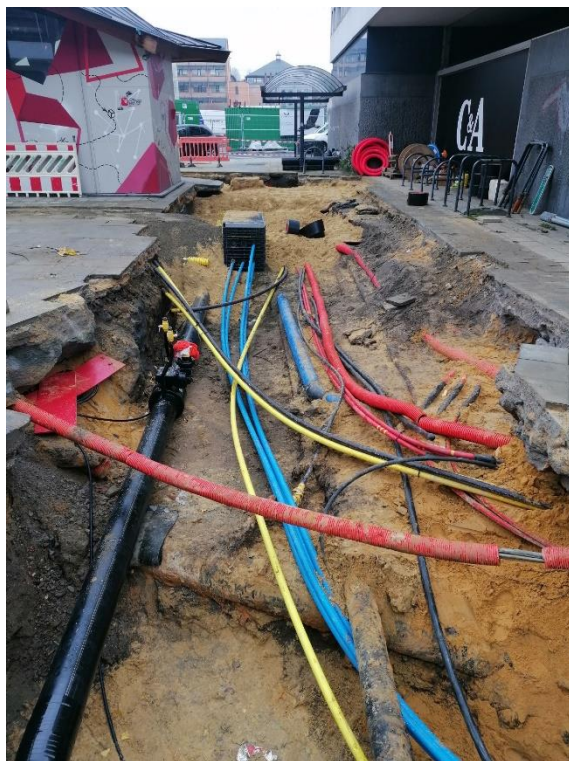
Nicolas SIMON,
Chef adjoint du Bureau d'Etudes des Voies publiques



**POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE**



TRAVAUX en COURS - IMPETRANTS



Travaux d'impétrants en cours depuis septembre 2022.

Principal intervenant : ORES GAZ et ELECTRICITE.

Fin estimée avril/mai 2023.

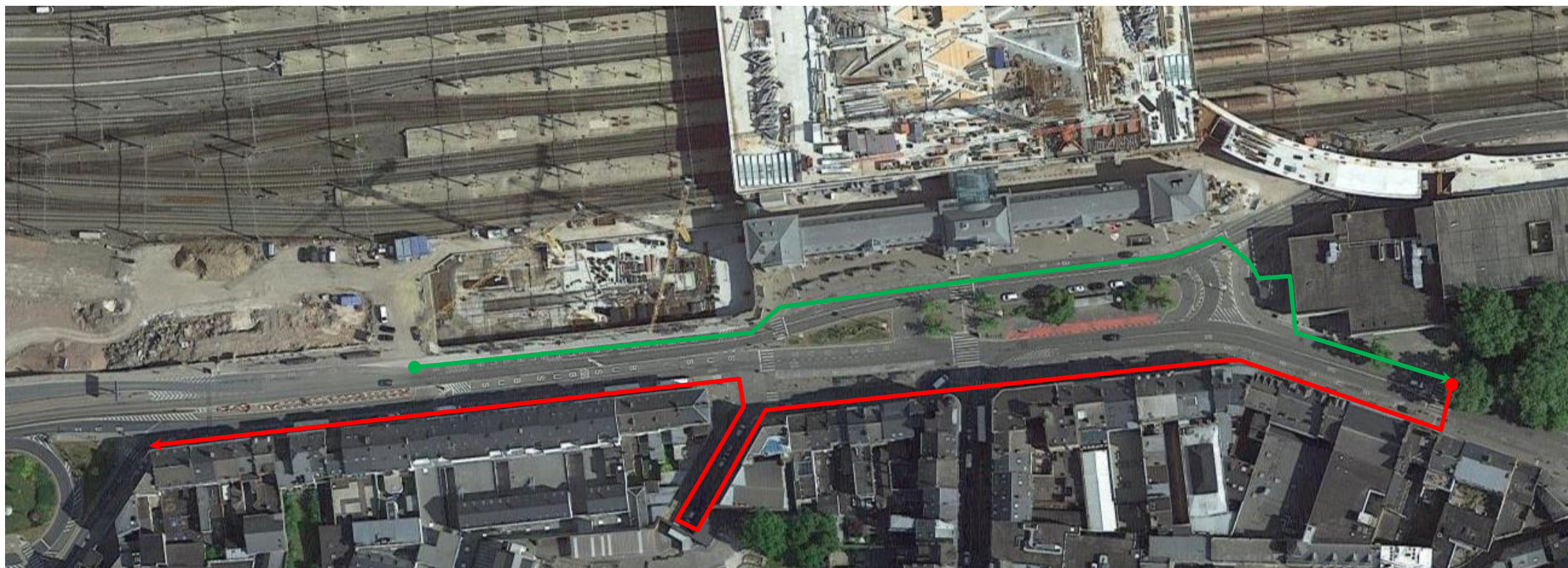


POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



TRAVAUX en COURS - IMPETRANTS

Avancement du chantier



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



TRAVAUX à VENIR – Aménagement de la Place



- ✓ Attribution du marché : **Décembre 2022**
- ✓ Préparation du chantier avec entrepreneur désigné : **Janvier/Février 2023**



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



TRAVAUX à VENIR – Aménagement de la Place



- ✓ Informations relatives au planning et mesures d'accompagnement : **Février 2023.**
- ✓ Démarrage du chantier : **printemps 2023.**
- ✓ Délai d'exécution : **340 jours calendrier** (avec des *pénalités spéciales* mais aussi des *bonus*).



**POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE**



TRAVAUX à VENIR – Aménagement de la Place

Quelques points d'attention

- ✓ Revêtement en béton coulé en place : limiter les joints de reprise + temps de séchage de 28 jours.
- ✓ Premières mesures de circulation (grandes options) :
 - ✓ Plus aucun transit/demi-tour dans le sens Ouest/Est ;
 - ✓ Rue Godefroid vers Place de la station/Av. de la Gare : réservée aux bus;
 - ✓ Déviation des bus : à confirmer ;
- ✓ Accessibilité des piétons – traversées piétonnes adaptées PMR :
 - ✓ Aux extrémités du chantier : Omalius (ouest) et Av. de la Gare (Est)
 - ✓ Partie centrale – sortie gare : variable en fonction des phases



**POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE**



QUESTIONS/REPOSSES

CENTRE-VILLE ET EXTENSION DU PIÉTONNIER ÉTAT D'AVANCEMENT



INTRODUCTION

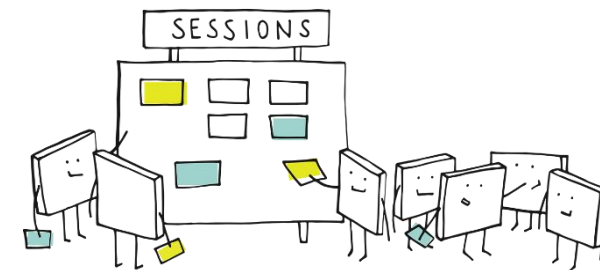
Stéphanie SCAILQUIN,
Echevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de
l'Emploi - Ville de Namur



La stratégie

Apaiser, végétaliser et rendre plus convivial l'ensemble du centre-ville et étendre le piétonnier : pour répondre aux enjeux environnementaux, climatiques et de mobilité, mais aussi pour renforcer l'attractivité par de **nouvelles expériences urbaines**

Informer, consulter, concerter, coconstruire



Une démarche participative et inclusive

Co-construire le projet de centre-ville avec toutes et tous accompagnés par des experts : une année de travail en atelier urbain, accompagné par des experts en stratégie territoriale, mobilité et urbanisme, a permis de poser les jalons d'un projet ambitieux pour une **ville apaisée, végétalisée et conviviale**

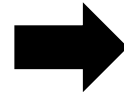
SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET URBANISTIQUE ET PREMIÈRES ESQUISSES

Diana MATALA,
Architecte urbaniste

agora **UP**city[↑]

Etude pluridisciplinaire et multifonctionnelle.

- **Mobilité** : données du diagnostic et de objectifs de l'étude « mobilité »
- **Commerce/économie/attractivité urbaine** ;
- **Tourisme/culture** ;
- **Aménagement urbain/urbanisme** (vision de la ville, articulation des différentes fonctions) ;
- **Sociologie** (genre dans l'espace public, sécurité, cohésion sociale, comportement des usagers).



- S'inscrire dans les options et recommandations des schémas et études structurantes, ou à défaut, justifier les écarts tout en garantissant une cohérence de projet de ville : le schéma de développement communal, le plan communal de mobilité, le schéma d'attractivité commercial
- Tenir compte des projets annoncés ou en cours, lesquels peuvent encore évoluer
- S'appuyer sur une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs et au bénéfice de l'ensemble des usagers.

Les grandes étapes



Diagnostic socio-eco et urbanistique
+ Analyse des usages et perceptions



Objectifs + Analyse prospective+ Scenarii
+ Proposition finale




Conditions de succès
+ recommandations

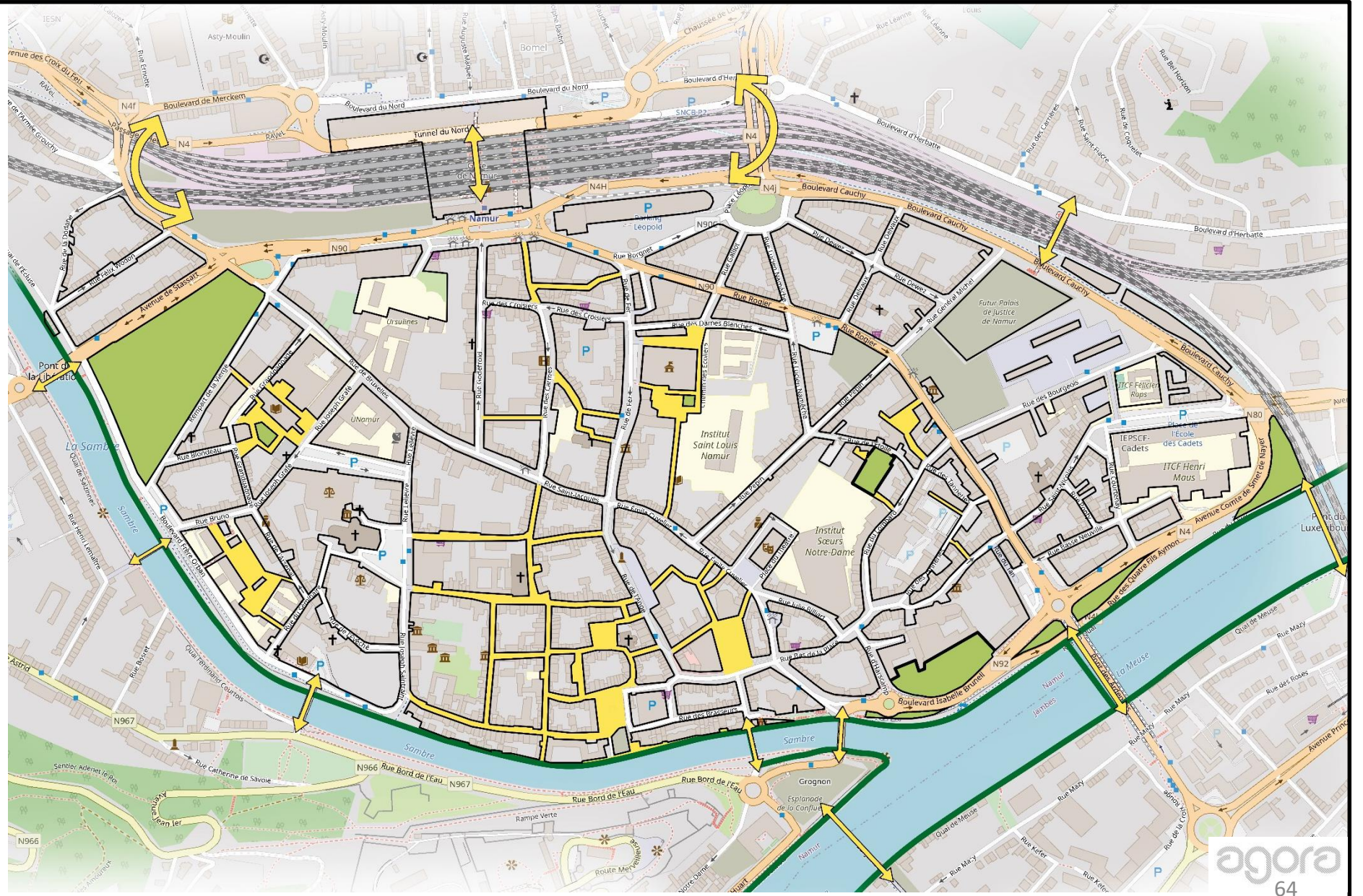


Esquisses

L'EXTENSION DU PIETONNIER

**PHASAGE DES AMÉNAGEMENTS
DES VOIRIES APAISÉES, VÉGÉTALISÉES
ET CONVIVIALES :
MISE EN PIÉTONNIER OU EN ZONE
DE RENCONTRE**


 Piétonnier actuel



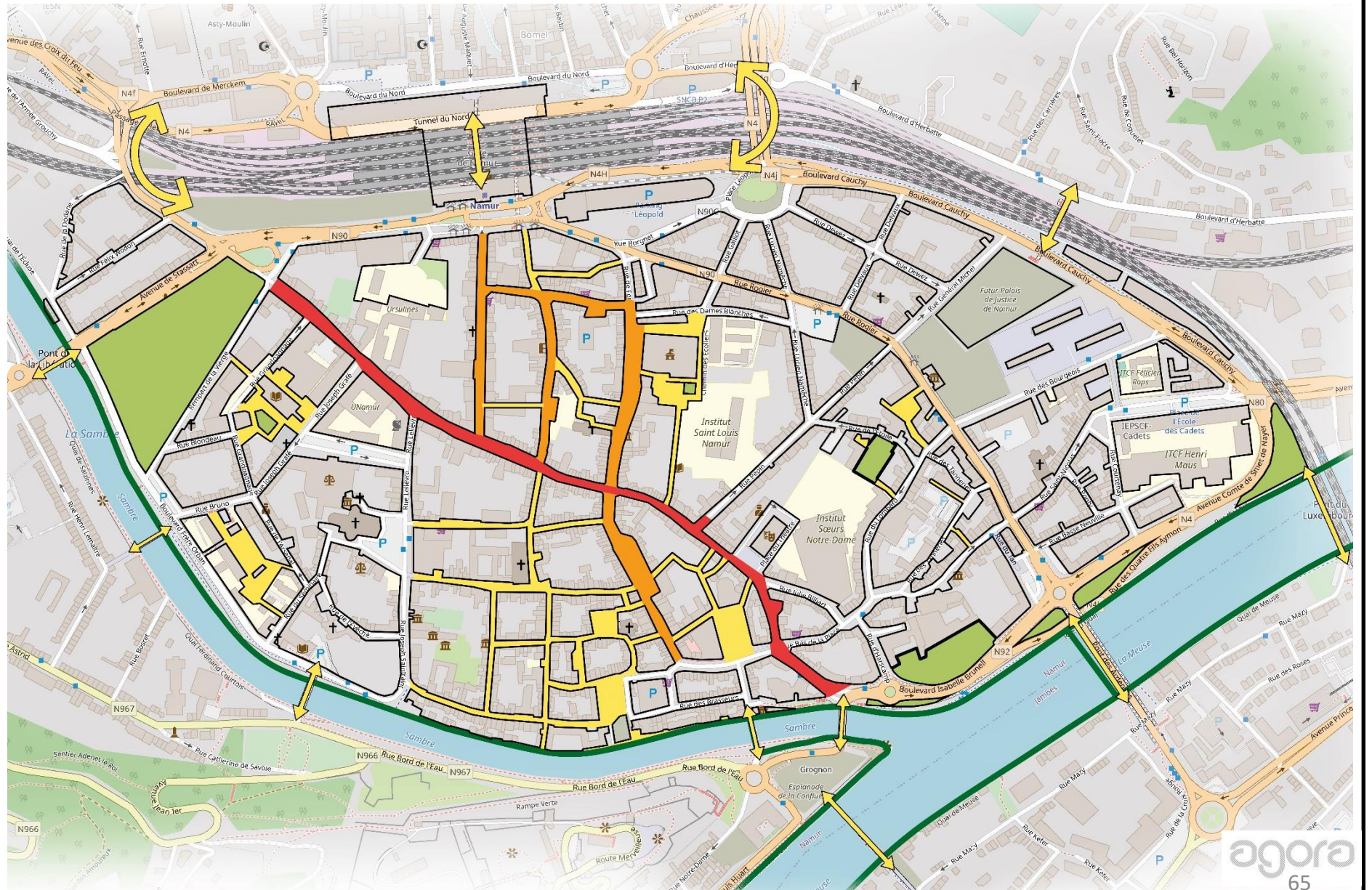
L'EXTENSION DU PIETONNIER

PHASAGE DES AMÉNAGEMENTS DES VOIRIES APAISÉES, VÉGÉTALISÉES ET CONVIVIALES : MISE EN PIÉTONNIER OU EN ZONE DE RENCONTRE

 Piétonnier actuel

 Aménagements - Phase 1


 Aménagements - Phase 2




L'EXTENSION DU PIETONNIER

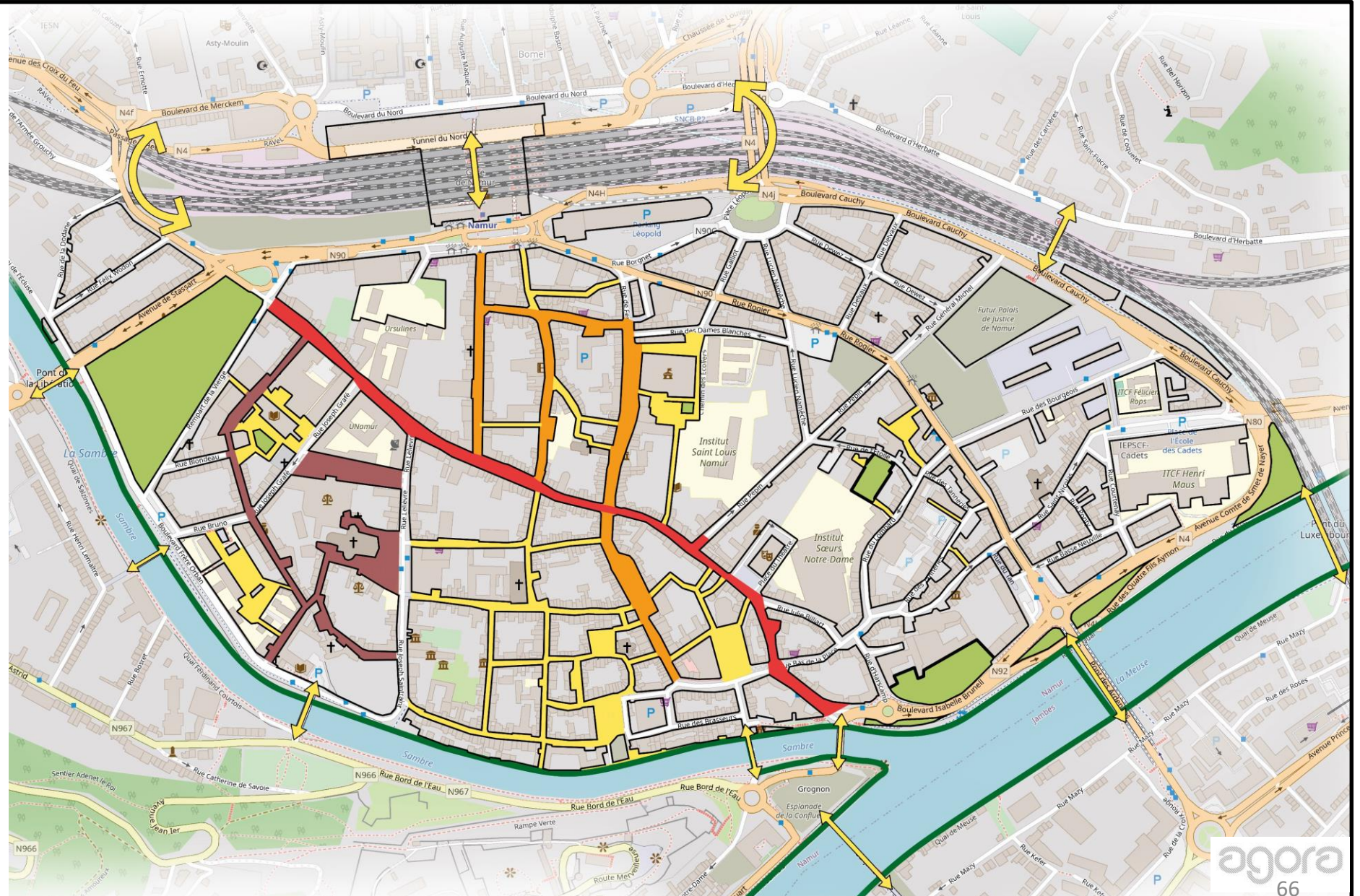
PHASAGE DES AMÉNAGEMENTS DES VOIRIES APAISÉES, VÉGÉTALISÉES ET CONVIVIALES : MISE EN PIÉTONNIER OU EN ZONE DE RENCONTRE

 Piétonnier actuel

 Aménagements - Phase 1

 Aménagements - Phase 2

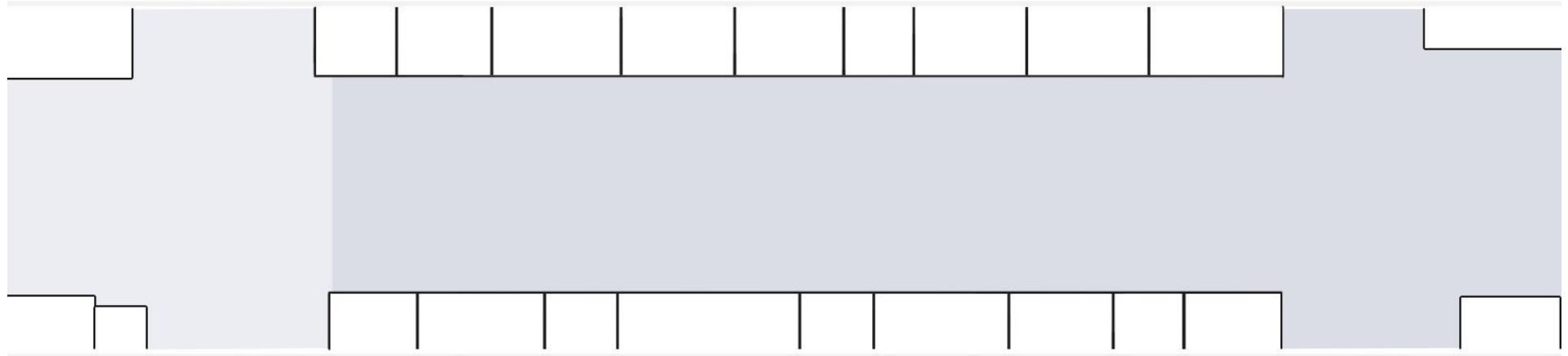
 Aménagements - Phase 3



LE CONCEPT DES AMENAGEMENTS

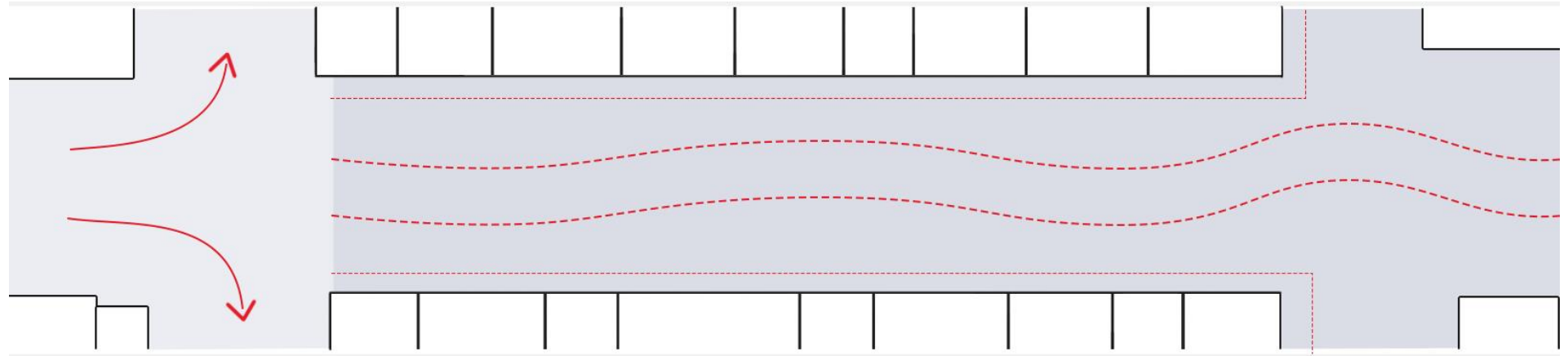
REVÊTEMENT DU SOL

- Aménagement de plain pied de façade à façade
- Revêtement pavés béton
- Déclinaison en 3 teintes



CIRCULATION

- Garantir de l'espace
- Passage carrossable (4m)
- Zone libre en bord de façade



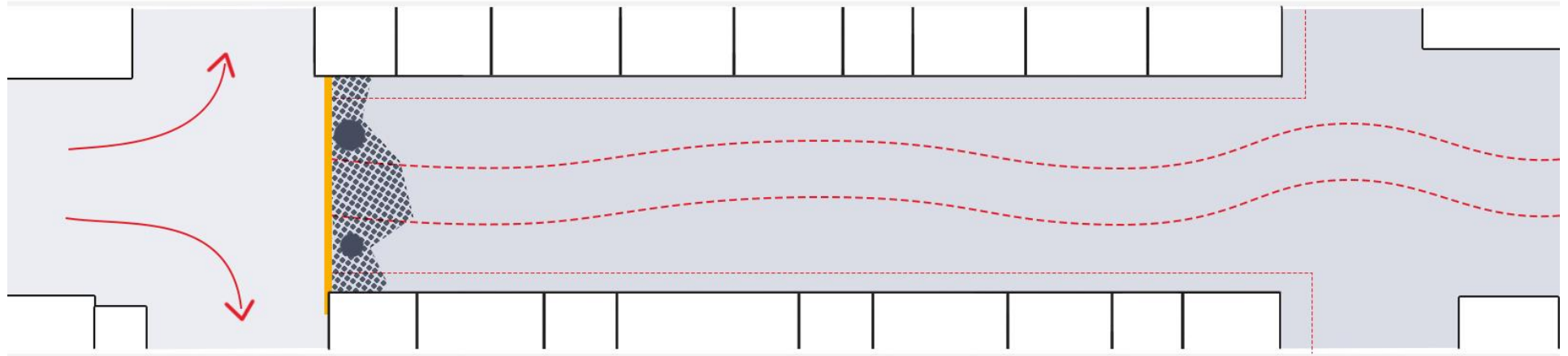
EFFETS PORTES

- **Rôle :**

- Différencier les zones partagées et piétonnes
- Dissuader les automobilistes

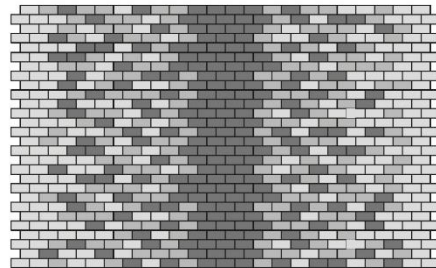
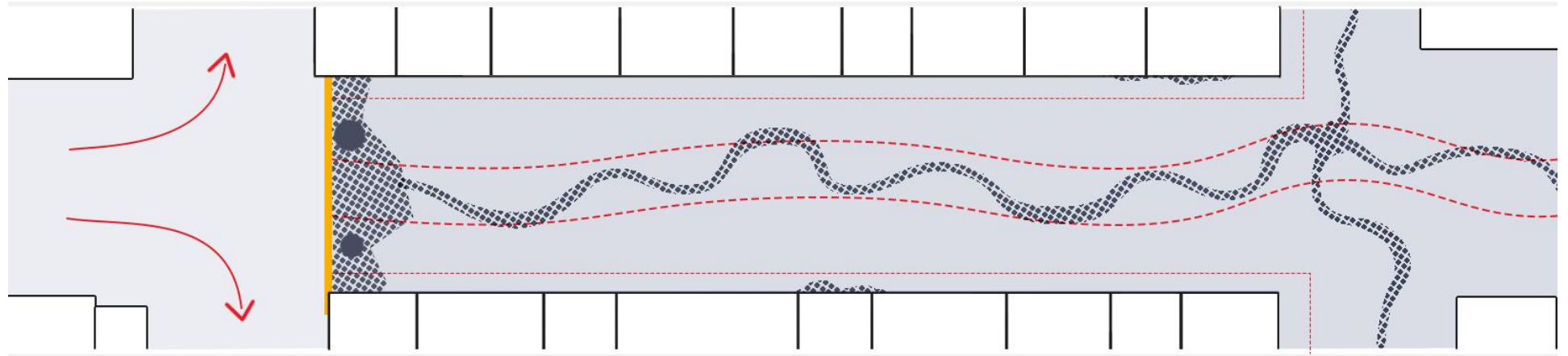
- **Modalités de réalisation :**

- Jeu de couleurs
- Latte métallique
- Éléments verticaux



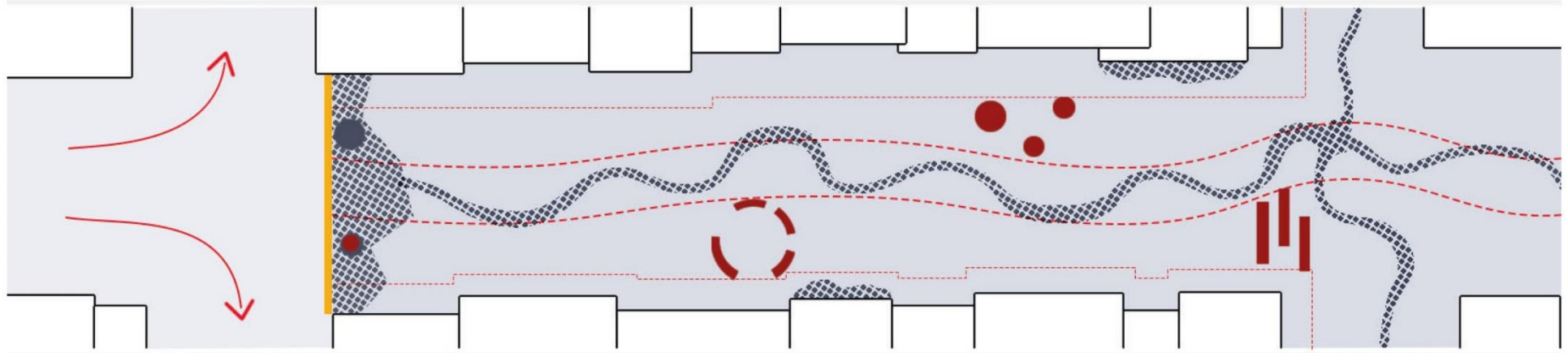
FIL CONDUCTEUR

- Parcours l'ensemble du piétonnier
- Jeu de couleurs du revêtement
- Protéiforme, évolue en fonction du contexte
- Mettre les lieux remarquables en avant



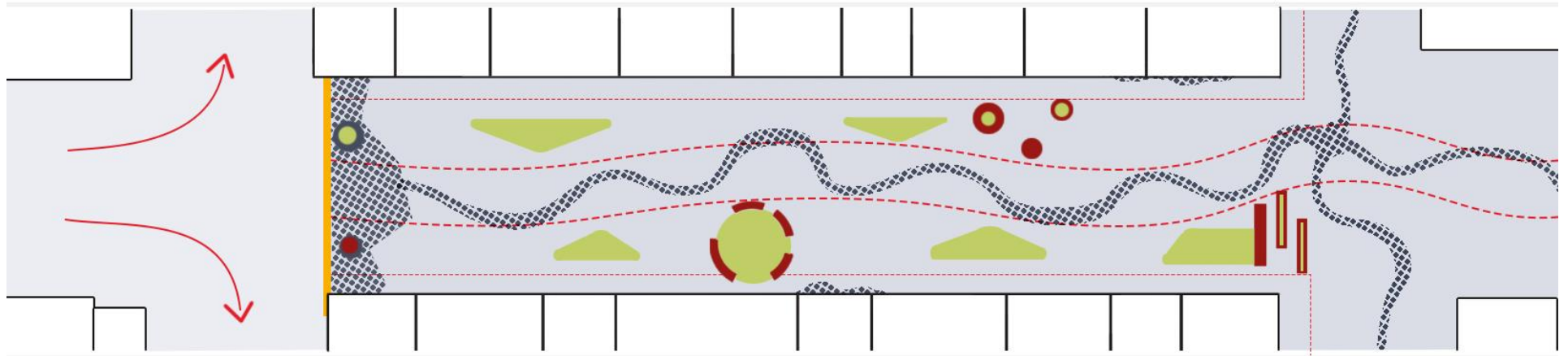
MOBILIER

- Perte de sensation de voirie et casser la linéarité
- Les piétons occupent et s'approprient l'espace
- Matériaux: bois et béton
- Luminaires à échelle du piéton de manière ponctuelle pour mettre en valeur un lieu



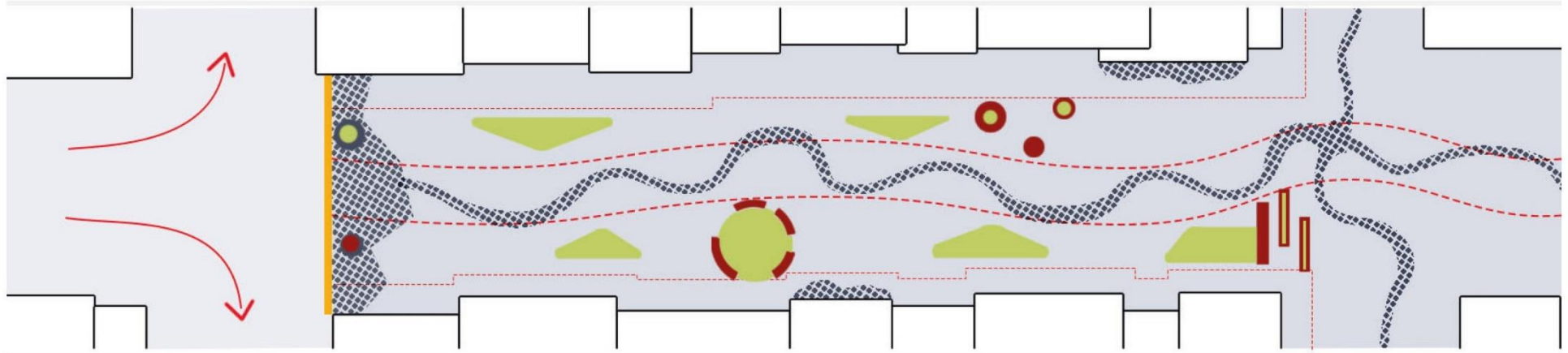
VEGETATION

- Conservation des arbres existants
- Plantation pleine terre le plus possible
- Allier mobilier et végétation
- Sélection adaptée en milieu urbain



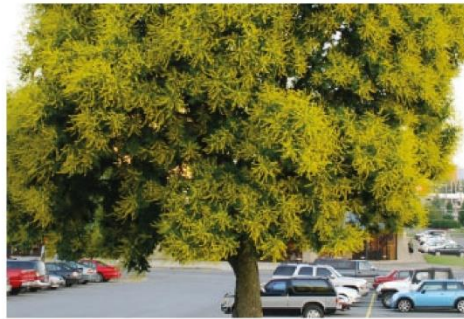
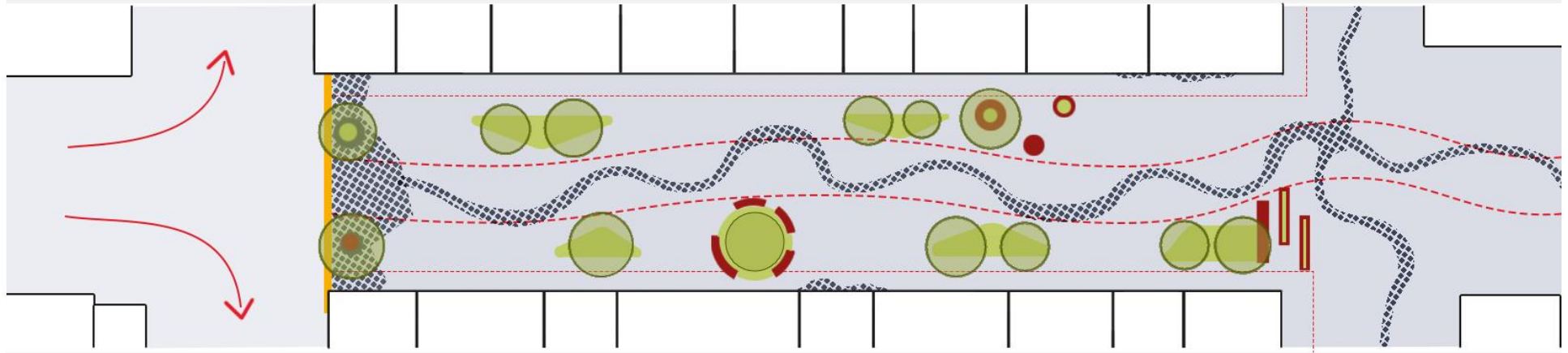
VEGETATION – ESPECES: VIVACES/HERBACEES

- Intérêts esthétiques et écologiques
- Adaptés au milieu humide pour les jardins de pluie



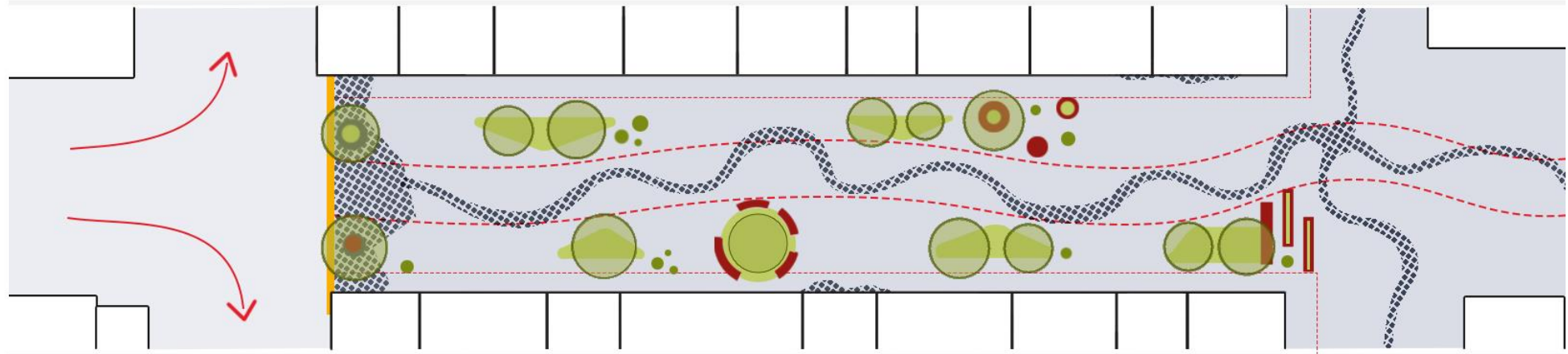
VEGETATION – ESPECES: ARBRES

- Sélection adaptée au milieu urbain et aux espaces restreints
- Respect de la sélection d'arbres initiale
- Respect des implantations d'arbres déterminées auparavant
- Plantation de 65 arbres dont 48 en pleine terre



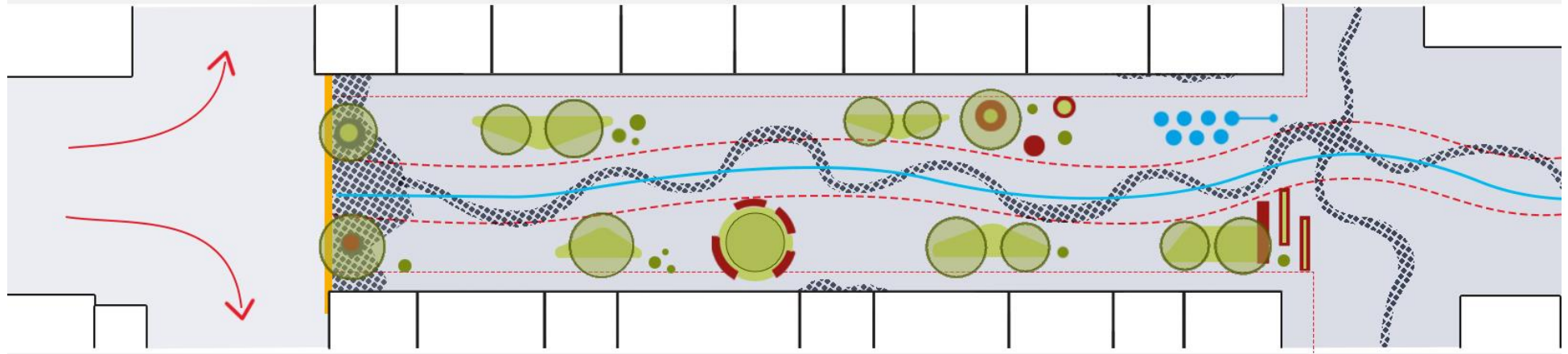
VEGETATION – PLANTES GRIMPANTES

- Plantes grimpantes sur une structure métallique
- Alternative dans les espaces étroits
- Présence végétale et verticalité
- Corolles pour marquer un espace et apporter de l'ombrage
- Végétalisation de façades
- Dans le projet proposé : sur certains bâtiments publics et bâtiments de l'université



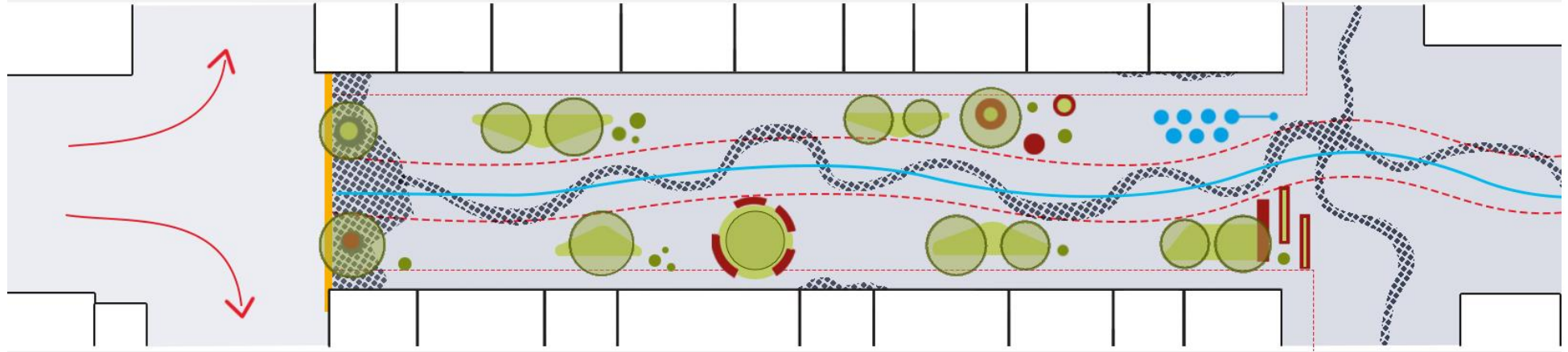
GESTION DES EAUX PLUVIALES

- Filet d'eau central en pavés béton
- Jardins de pluie pour la rétention et l'infiltration des eaux
- Pavés à joints drainants pour les parkings des zones partagées

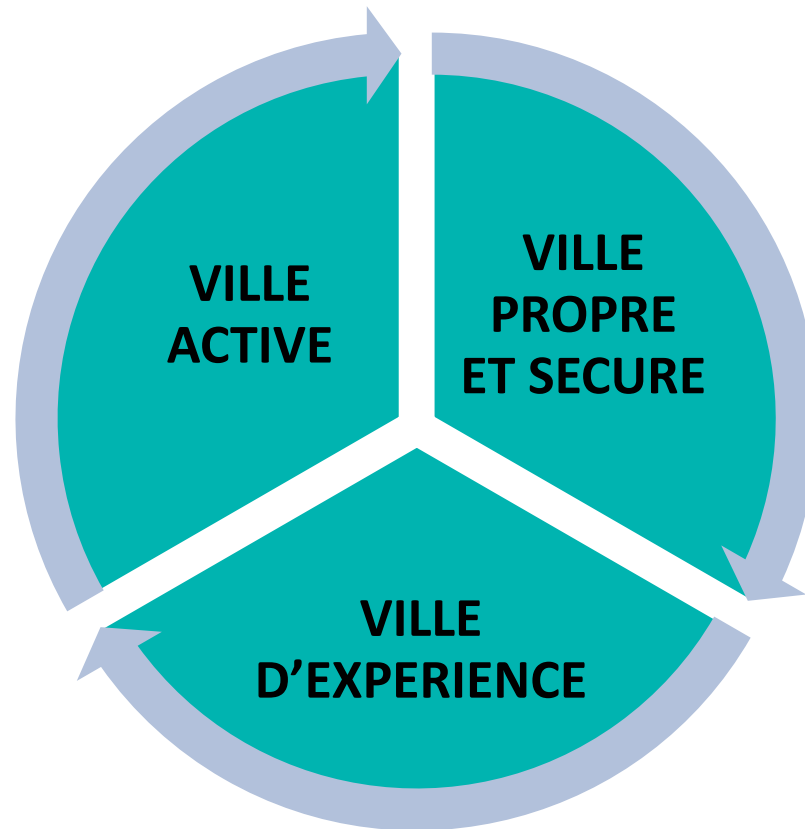


JEUX D'EAU

- Lieu ludique et rafraichissant
- Ruissellement et jets d'eau
- Fontaine sèche que l'on peut couper



SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE SUCCES



NAMUR CENTRE-VILLE : UNE VILLE ACTIVE, UNE VILLE PROPRE ET SÉCURE, UNE VILLE D'EXPÉRIENCES

- Moins de voitures pour **plus de place aux piétons et piétonnes** : des espaces de rues, mais aussi des espaces verts, des espaces de jeux – de sports – de culture, ... **et d'expérience événementielle et commerciale**;
- **Une ville active** qui mise sur la multifonctionnalité:
commerce- habitat – services -enseignement-tourisme
- **Une ville propre et sécurisée pour assurer les conditions indispensables à la conservation d'un cadre de vie agréable.**

UNE VILLE ACTIVE

✓ Les aménagements du piétonnier doivent participer à améliorer l'attractivité urbaine du centre-ville.
Dès lors, le projet et le succès du piétonnier dépassent les aspects de voiries et de mobilité...



1. Maintenir des locomotives (grandes enseignes) sur l'axe Fer/ Ange,
2. Mettre en place et communiquer sur les mécanismes de soutien des implantations commerciales,
3. Identifier, suivre les cellules commerciales vides et plan d'action pour lutter contre la vacance commerciale,
4. Garder la clientèle type 30 min/60min (stationnement à proximité, facilité d'accès, etc.),
5. Analyse fine et régulière du mix commercial du centre-ville : HoReCa/commerces détail/services,
6. Terrasses Horeca,
7. Réorganisation du marché hebdomadaire,
8. Attirer plus des habitants en ville - Développer des incitants pour meubler les étages des immeubles,
9. Multifonctionnalité des bâtiments,
10. Organiser des activités temporaires/permanentes pour attirer plus de touristes/ clientèle dans le piétonnier.

La propreté et le renforcement du sentiment de sécurité sont les conditions importantes pour une expérience agréable de l'espace public.

La propreté publique est indispensable à la conservation d'un cadre de vie agréable mais est aussi essentielle au respect de l'environnement, de l'hygiène ou encore de l'attractivité du lieu.

Plusieurs actions sont à continuer :

1. **Présence de la force publique en rue : policiers, gardiens de la paix, stewards urbains, travailleurs sociaux, agents de contrôle du domaine public (stationnement, occupation commerciale, ...),**
2. **Continuer les campagnes de sensibilisation à la propreté,**
3. **Entretien du nouveau mobilier et des jeux urbains,**
4. **Entretien des nouveaux aménagements végétaux,**
5. **Adaptation de l'éclairage public : éviter les trous noirs, sécuriser la marche pour toutes et tous,**
6. **Convivialité et sécurité entre piétons et autres usagers (vélos, piétons).**

UNE VILLE D'EXPÉRIENCES

Complémentairement à la modification des voiries et espaces publics, la Ville de Namur a le projet de créer de nouvelles expériences urbaines mettant en valeur divers lieux culturels, touristiques, commerciaux, ... notamment à travers des parcours et jeux urbains dans le quartier historique et le quartier de la gare.

Le piéton est flexible et peut facilement interagir avec l'environnement. « Il y a quelque chose à observer et quelque chose sur lequel s'asseoir ». Outre l'espace pour la marche, l'espace public doit donner la possibilité de marcher et de s'arrêter, de s'asseoir et de flâner dans un environnement riche, qui invite à l'interaction, par des éléments visuels ou sonores

1. Design urbain : identité visuelle

2. Parcours urbains : de jalons en jalons

3. Jeux urbains : pour tous

4. Un plan lumière adapté

NAMUR

LES PARCOURS URBAINS : DE JALONS EN JALONS

PHASE 1

→ BOUCLE DE LA GARE ET BOUCLE HISTORIQUE

- Elles sont prioritaires (à court terme) et en lien direct avec l'aménagement du piétonnier

PHASE 2

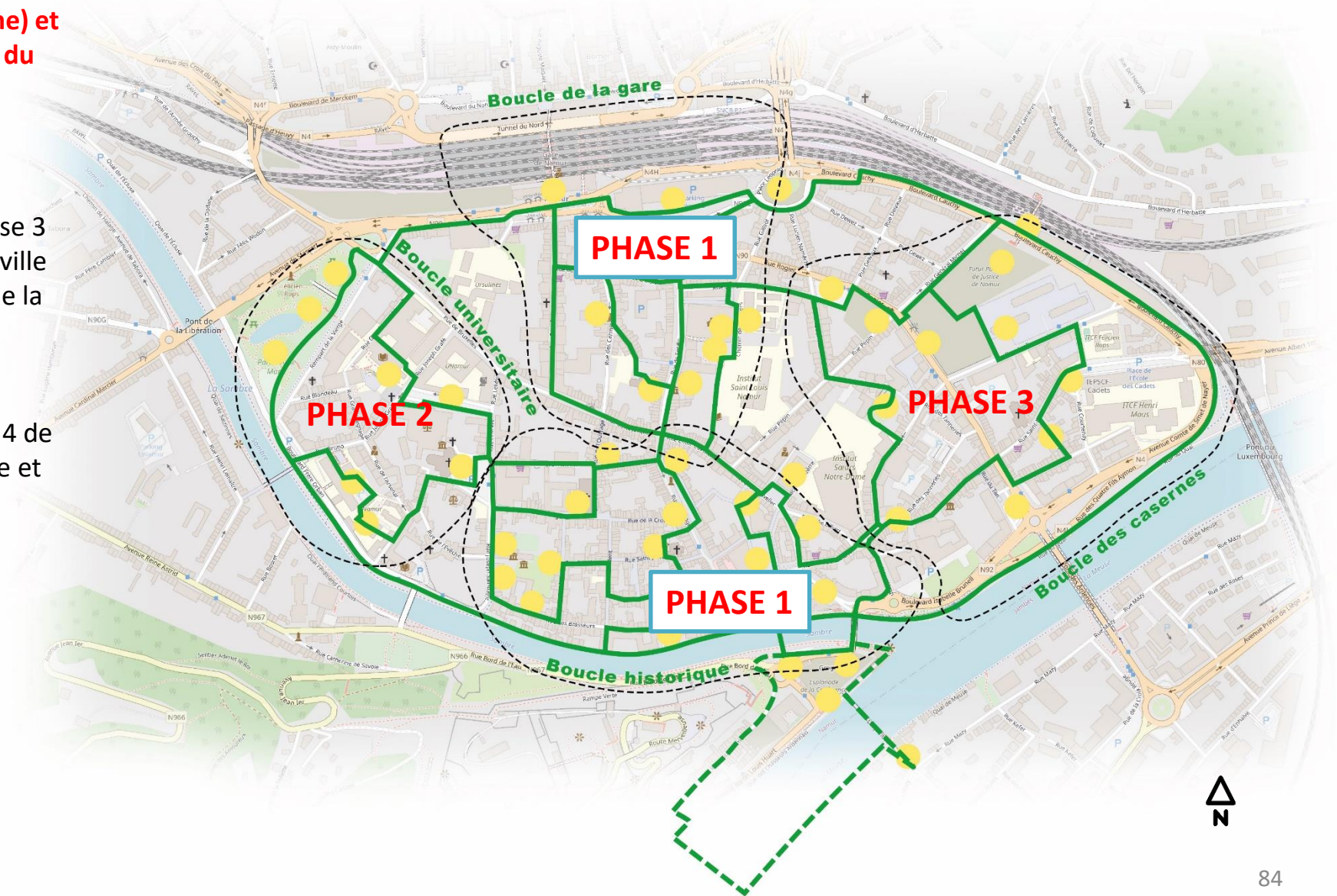
→ BOUCLE UNIVERSITAIRE

- A moyen terme, en lien avec la Phase 3 de la mise en piétonnier du centre-ville et des aménagements de la Place de la Justice et de la Place Saint Aubain

PHASE 3

→ BOUCLE DES CASERNES

- A long terme, en lien avec la Phase 4 de la mise en piétonnier du centre-ville et du projet des Casernes.

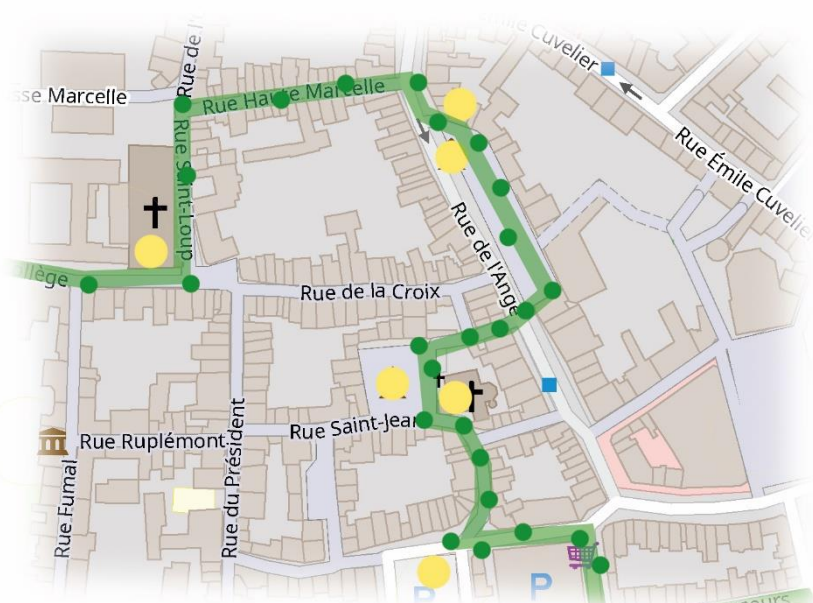
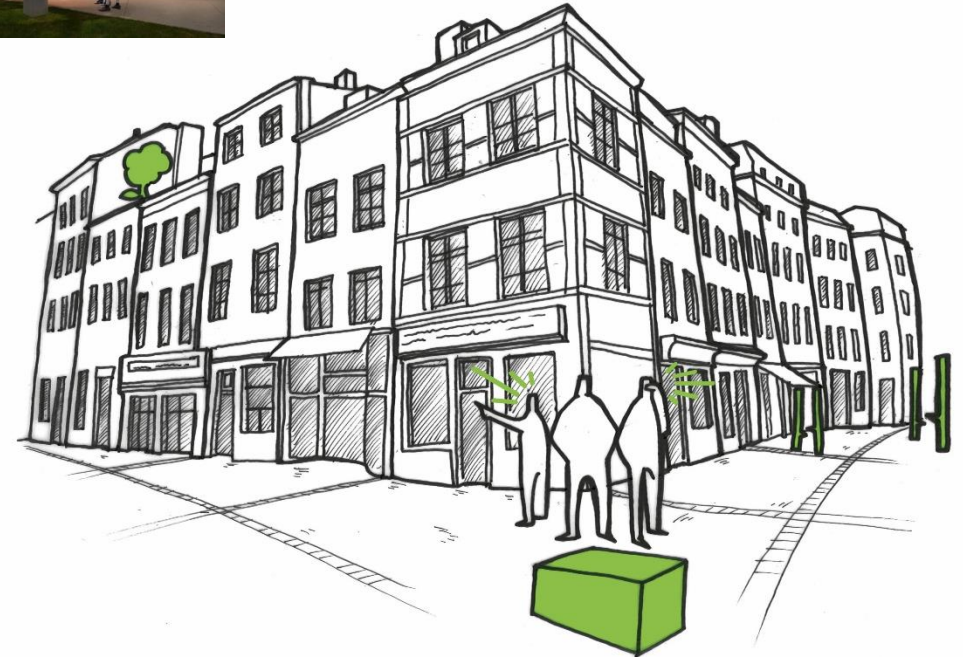


LES PARCOURS URBAINS : DE JALONS EN JALONS

LES JALONS SONT UNE MANIÈRE LUDIQUE ET CRÉATIVE DE MARQUER PHYSIQUEMENT LE TRACÉ DU PARCOURS URBAIN.

- Ce sont des **éléments de mobiliers** ou des **peintures murales** qui, malgré leurs différences de formes et d'usages, gardent une **cohérence entre eux** par un élément reconnaissable à déterminer (couleur, symbolique, etc). Certains sont déjà existants et pourront être intégrés.
- Ces éléments sont **disposés le long du parcours urbain** de telle sorte que si quelqu'un se tient à côté d'un jalon, il a dans son champ de vision le jalon précédent et le jalon suivant.
- Ainsi ces jalons peuvent amener un véritable **jeu de piste urbain**, amusant et créatif pour les visiteurs de Namur. Ces derniers peuvent s'aider du plan papier ou en ligne du parcours urbain pour s'orienter vers le prochain jalon. Des codes QR peuvent enrichir l'expérience en apportant des informations ou des indices pour le jeu.
- Enfin, certains jalons pourraient être des **objets tactiles**, afin d'ouvrir l'expérience aux non-voyants et malvoyants.

Exemples de jalons possibles

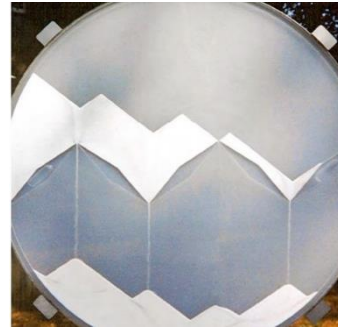


DES JEUX

JEUX URBAINS

Les jeux urbains sont des éléments de mobilier **ponctuels et ludiques**, installés sur les places, les piétonniers ou sur les rues ayant été identifiées comme étant de potentielles « **rues ludiques** ».

- Elles font partie des aménagements prévus par le projet de mise en piétonnier.
- Leurs formes et leurs tailles peuvent **varier**, mais ces mobiliers doivent rester **identifiable** comme partie intégrante de la boucle.
- Sont des éléments **permanentes ou temporaires**.
- Des éléments **connectés** qui changent le jeu en fonction du saison...



Jeux connectés



Jeux sonores

NAMUR CENTRE-VILLE : UNE VILLE ACTIVE, UNE VILLE PROPRE ET SÉCURE, UNE VILLE D'EXPÉRIENCES

- Moins de voitures pour **plus de place aux piétons et piétonnes** : des espaces de rues, mais aussi des espaces verts, des espaces de jeux – de sports – de culture, ... **et d'expérience événementielle et commerciale**;
- **Une ville active** qui mise sur la multifonctionnalité:
commerce- habitat – services -enseignement-tourisme
- **Une ville propre et secure pour assurer les conditions indispensables à la conservation d'un cadre de vie agréable**

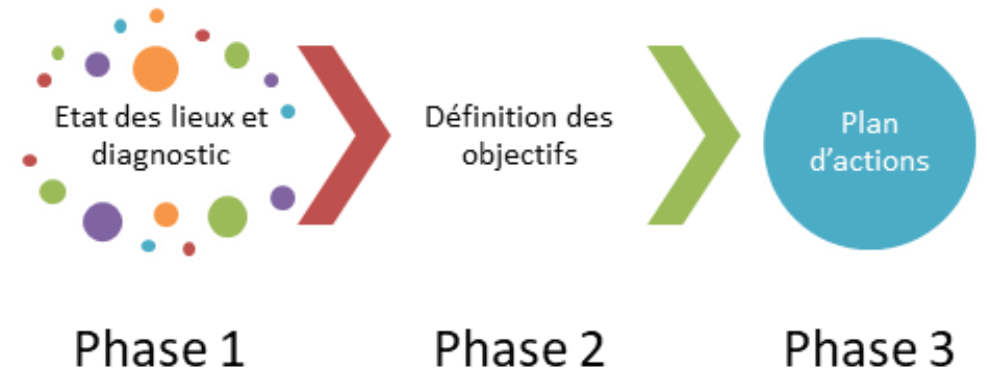
SYNTHÈSE DU PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT, ACTUALISÉ À L'ÉCHELLE DU CENTRE-VILLE

Gauthier BLIECK,
Expert Mobilité



Etude du Plan de circulation et de stationnement dans la Corbeille de Namur

- Processus d'élaboration plan de circulation et stationnement
 - Prise en compte de la vision FAST de la région wallonne
 - Principe STOP
 - Processus participatif
- En parallèle : étude des flux marchandises en ville et étude de circulation aux abords de l'axe Rogier-Brabant.



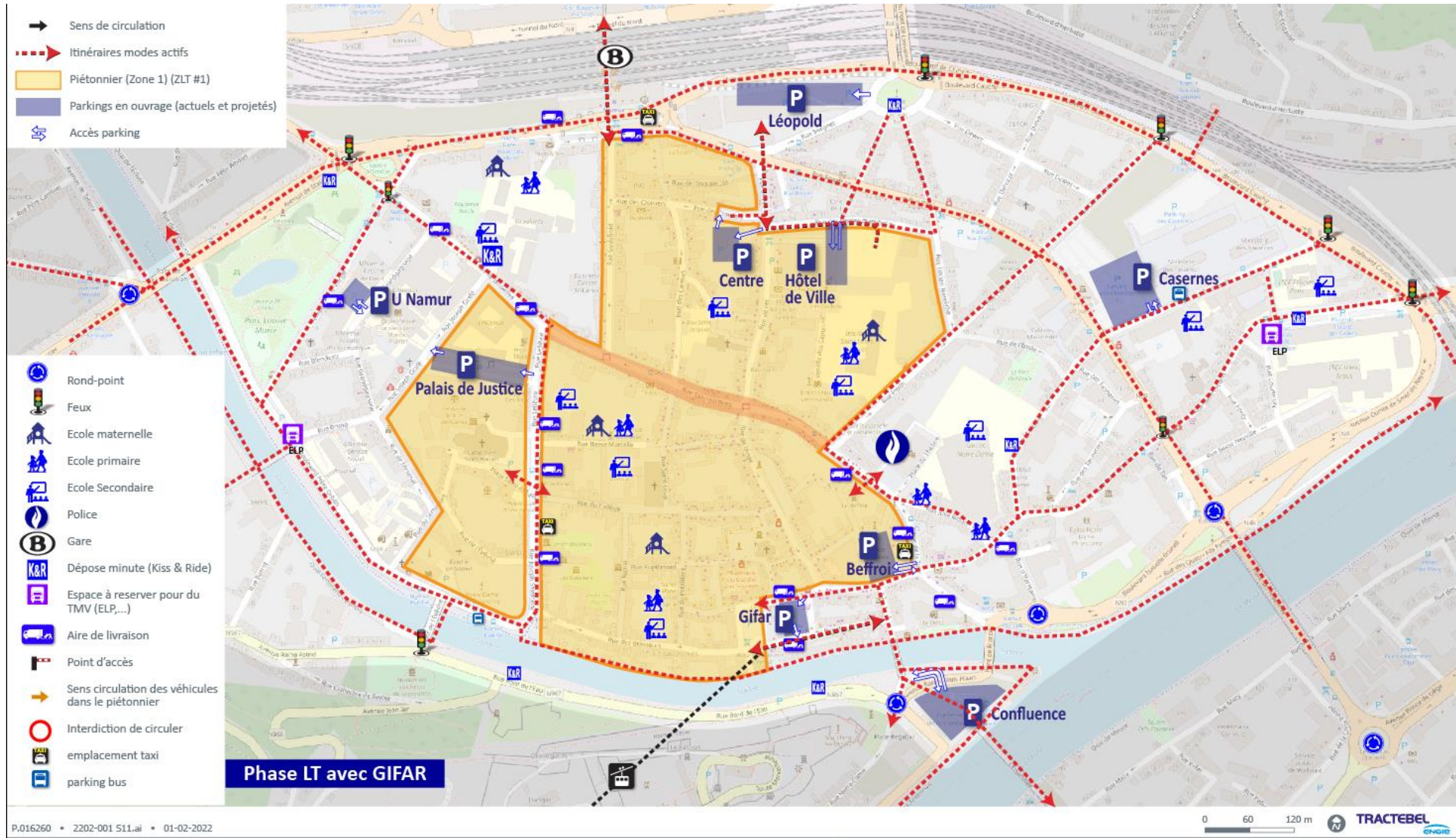
Plan de circulation

Plan de circulation

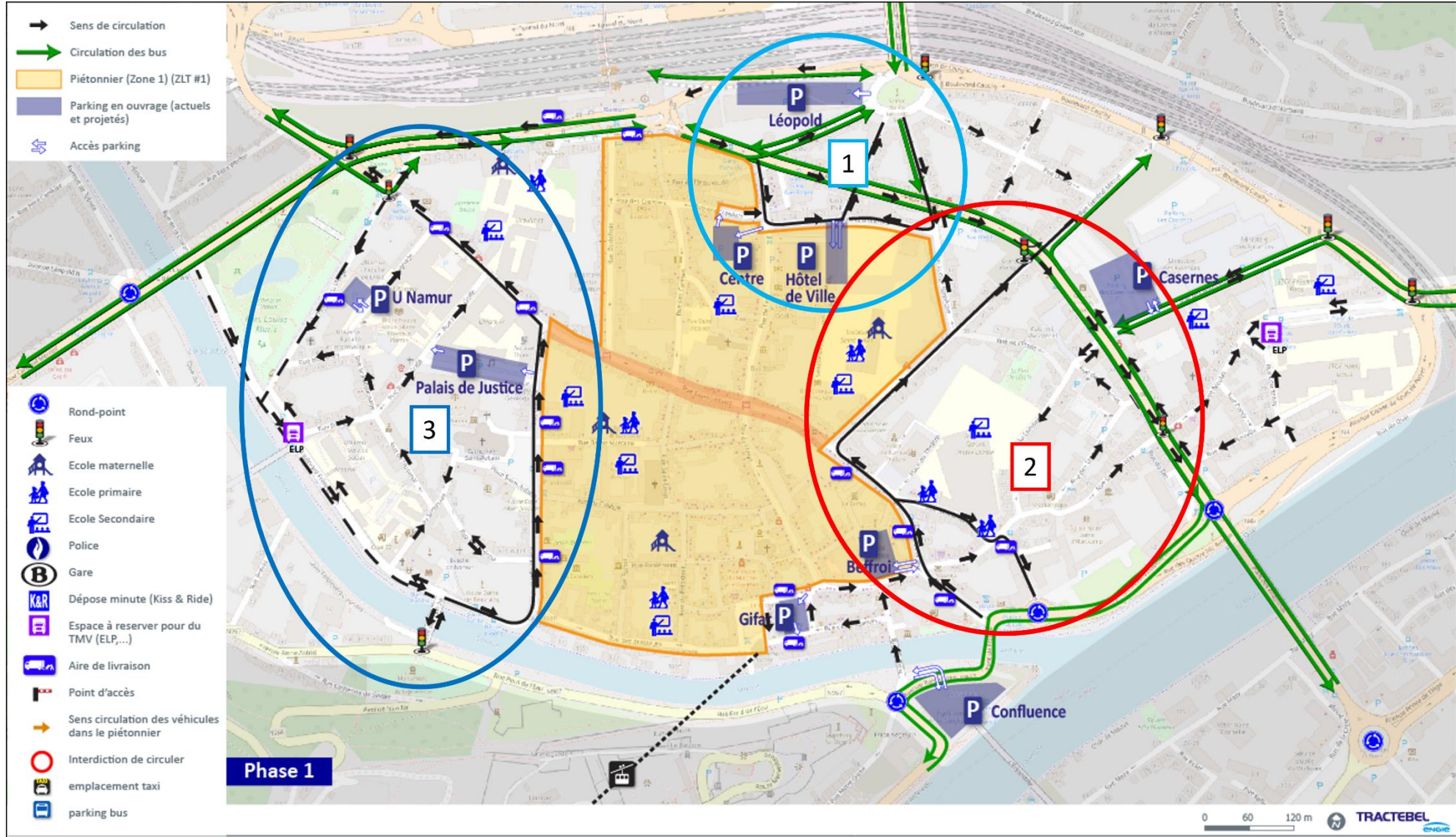
✓ Principes de base :

- Évacuer le trafic du centre-ville vers les grands axes (hors Corbeille) mieux dimensionnés et empêcher la traversée transversale et diagonale de la ville (diminuer le trafic de transit) ;
- Garantir une accessibilité des différents parkings hors voirie du centre-ville ;
- Maintenir l'accessibilité relative aux différents établissements scolaires ;
- Apaiser le centre-ville et sécuriser les modes actifs ;
- Garantir les livraisons urbaines dans et autour du piétonnier ;
- Garantir l'accessibilité et l'attractivité des commerces
- Rendre la circulation automobile possible avec les choix de piétonnisation
- Prendre en comptes les projets urbains et d'infrastructure
- Phasage du plan de circulation

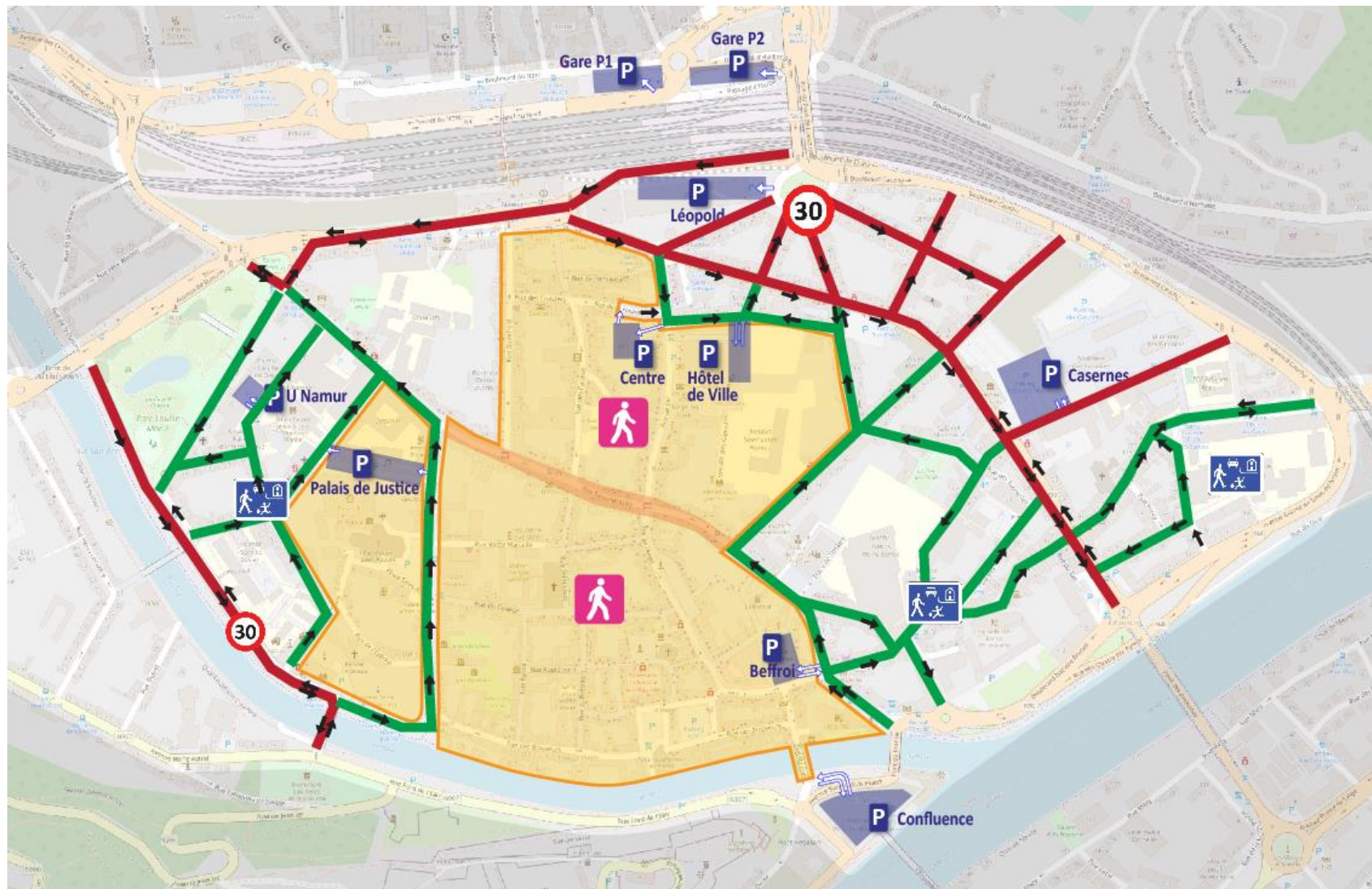
Plan de circulation



Plan de circulation



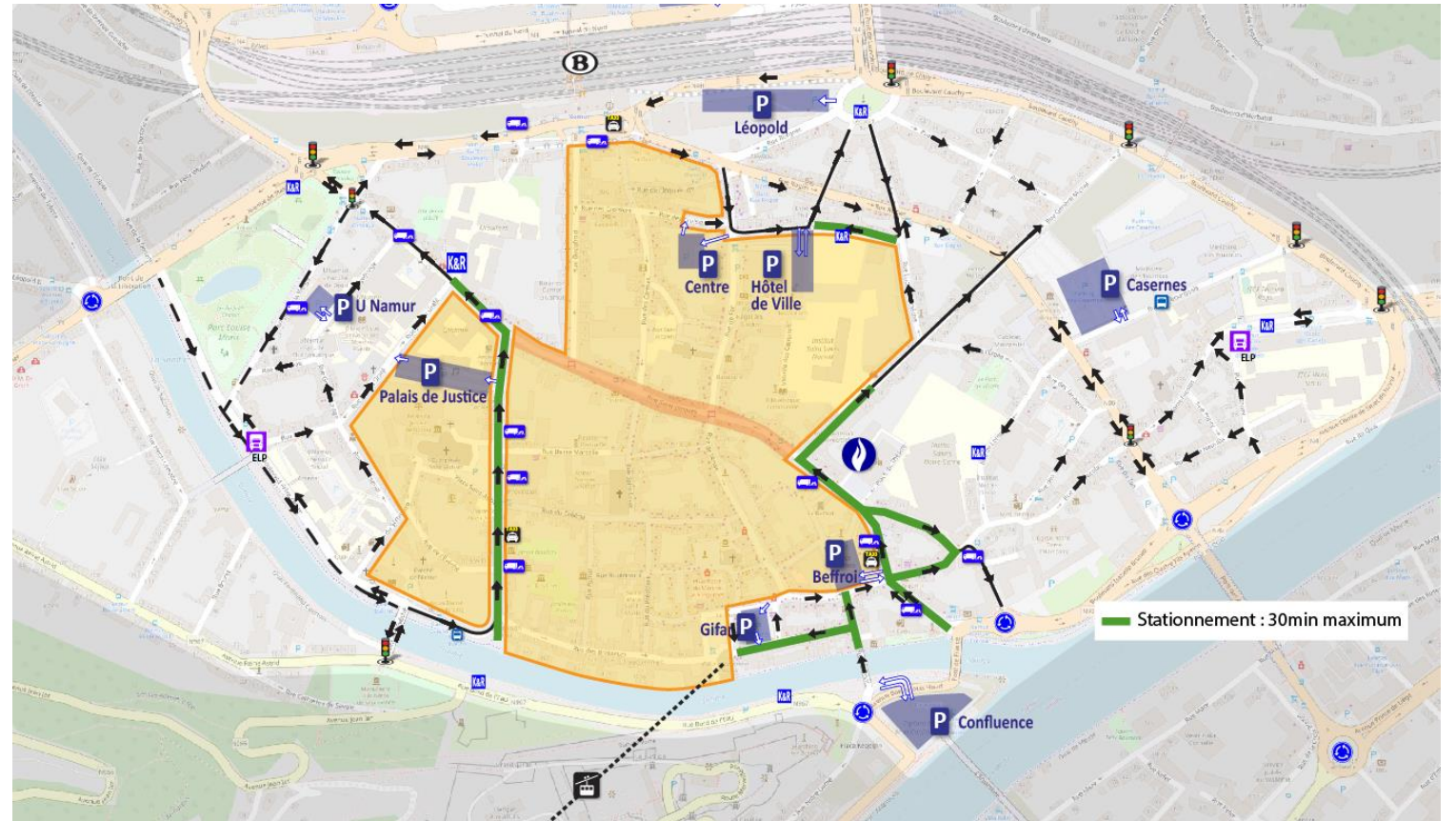
Plan de vitesse



Plan de stationnement

Plan de stationnement

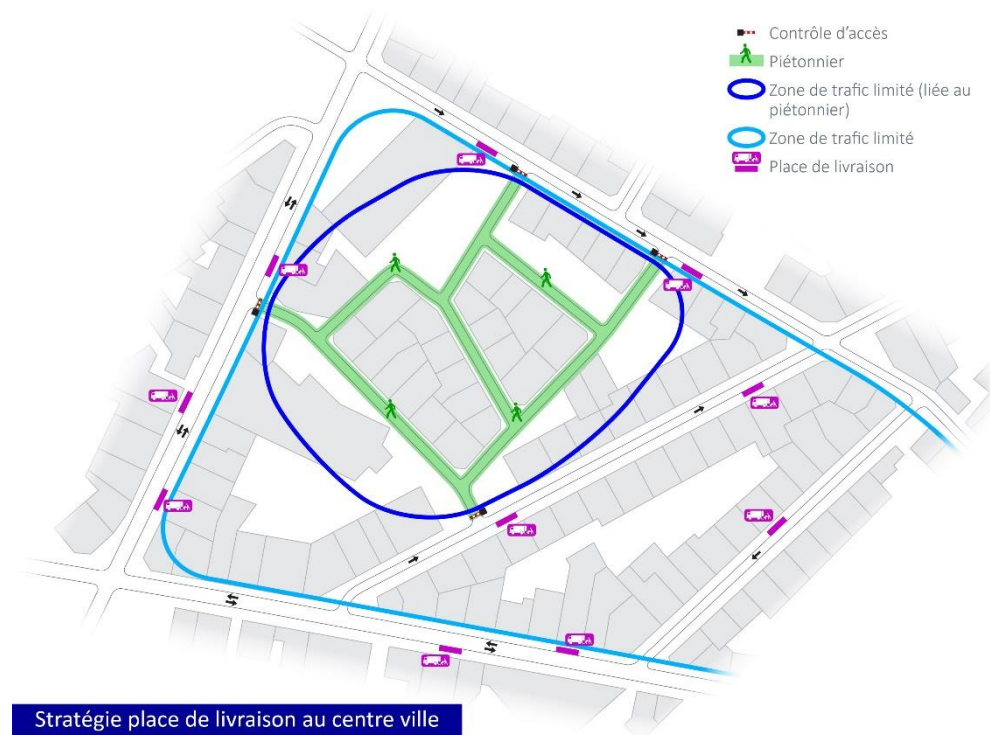
- Zone 30min max (en journée) à proximité des entrées du piétonnier
- Aire de dépose minutes à proximité des établissements scolaires
- Aires de livraison en nombre proches des établissements
- Zones de stationnement pour les taxis
- Zones de stationnement pour les cars
- Réduction progressive de places de stationnements, en lien avec la vision FAST et avec des mesures d'accompagnement



Stratégie pour la livraison urbaine

Stratégie pour la livraison urbaine

- Diagnostic actuel et prospectif des flux marchandises
- Stratégie évolutive de livraison urbaine
- À court terme : nombre d'aires de livraison en nombre réparties dans la Corbeille et aux abords du piétonnier
- Progressivement : restrictions (gabarit des véhicules,...) mais avec des alternatives phasées



Stratégie pour la livraison urbaine

- Espaces de Livraison de Proximité
- L'un à l'Ouest, le second à l'Est du piétonnier.
- Consolider des marchandises, accompagner les livreurs pour le dernier kilomètre par des véhicules « zero emissions »

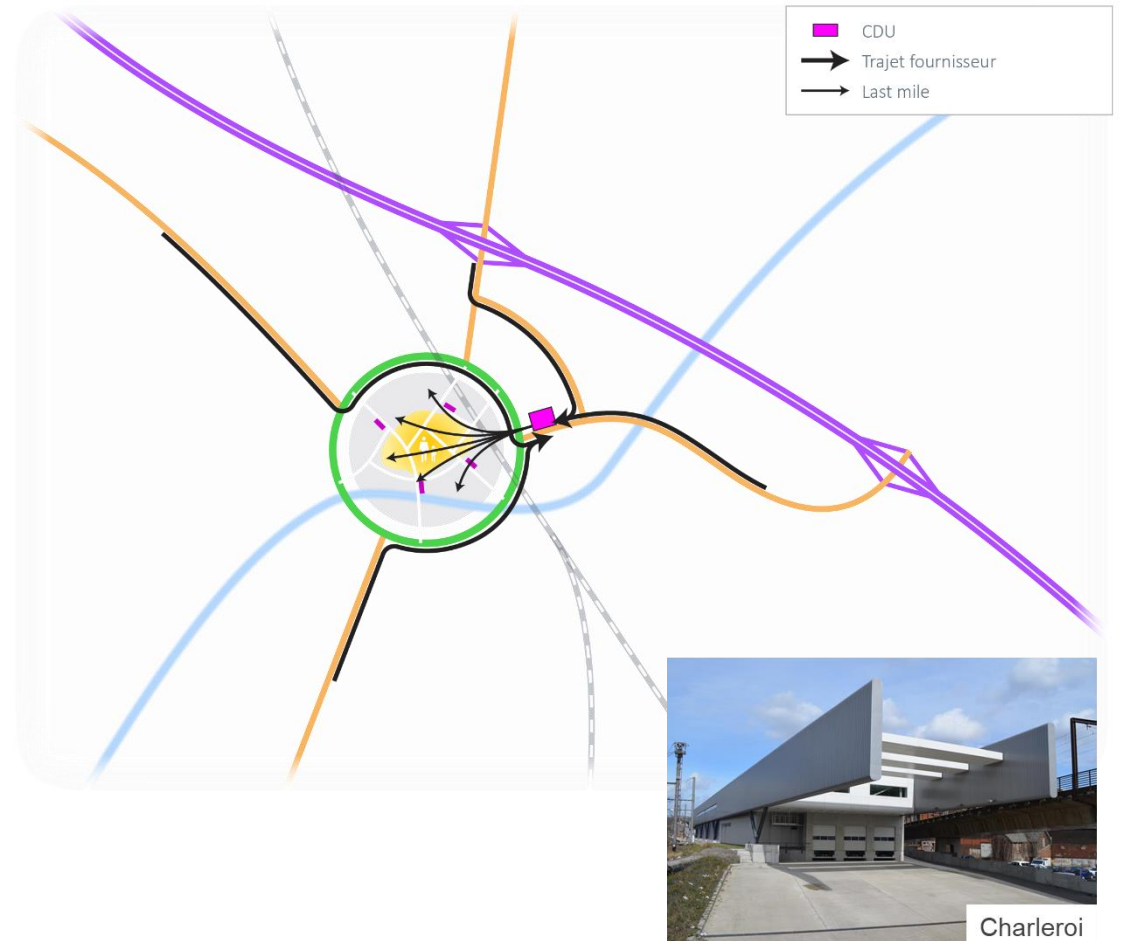
Espace de Livraison de Proximité (ELP)



Stratégie pour la livraison urbaine

- Encourager la création de centre de consolidation de marchandises

Espace de Livraison Urbain (type CDU)



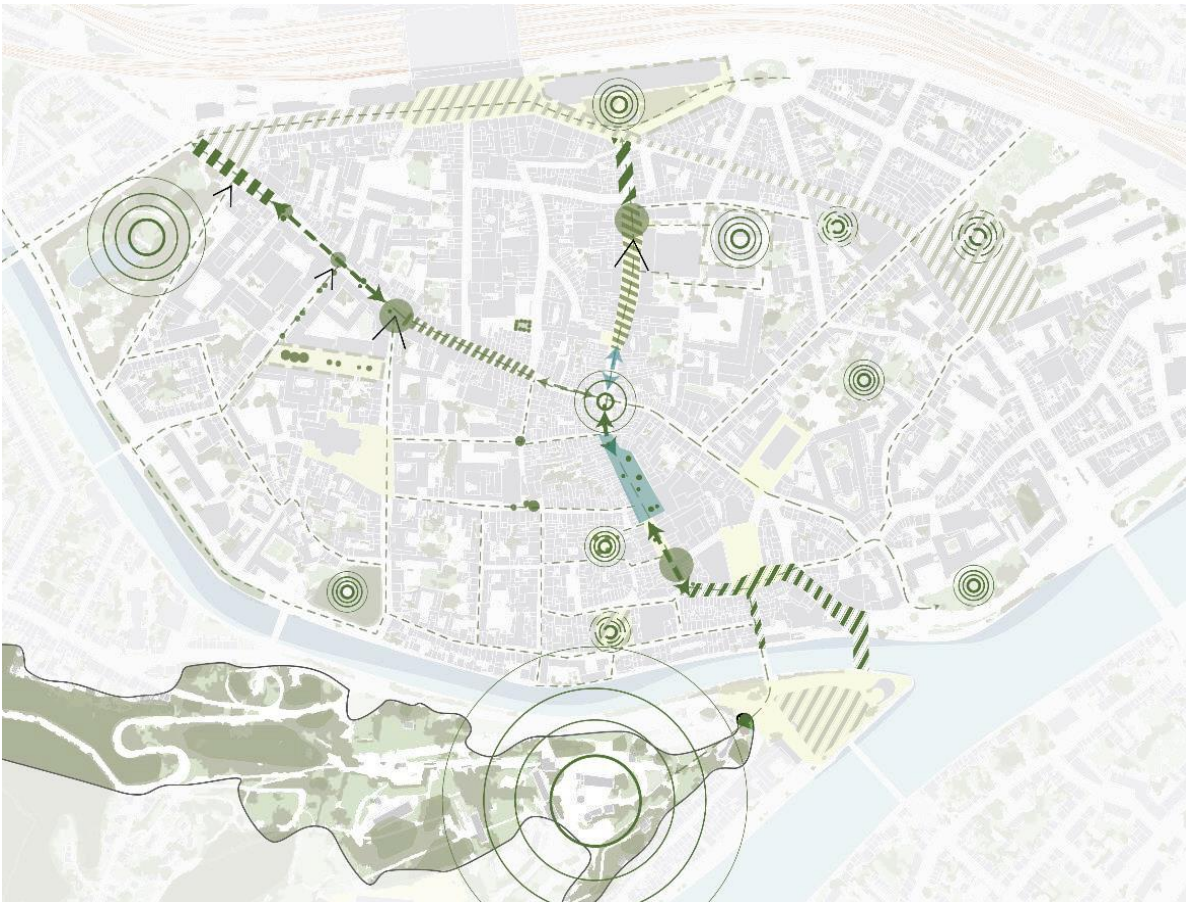
VÉGÉTALISATION DU CENTRE-VILLE DE NAMUR ETUDE DE FAISABILITÉ ET PREMIÈRES ESQUISSES SUR LES RUES DE BRUXELLES ET DE FER

Pauline CREVILLERS et Louis RICHARD, paysagistes, TAKTYK
Olivier MACHIELS, ingénieur hydraulicien, ARCADIS



Objectifs paysagers et hydrauliques

Quartier durable



Documents provisoires

Paysage

- *Percevoir le cadre paysager : percées visuelles vers la citadelle.*
- *Valoriser le caractère patrimonial du tissu urbain*
- *Renforcer l'effet de portes des rues aux seuils piétons*
- *Compléter le réseau de parc, de places et de trames vertes et bleues du centre-ville*
- *S'appuyer sur les dynamiques végétales en place*

Objectifs paysagers et hydrauliques

Quartier durable



Documents provisoires

Gestion des eaux pluviales

- *Sous sol perméable mais dense (caves impétrants, parking)*
- *Toitures directement connectées au réseau d'égouttage*
- *Manque d'espace généreux au point bas (place de l'Ange hors zone)*
- *Pas de saturation des réseaux*

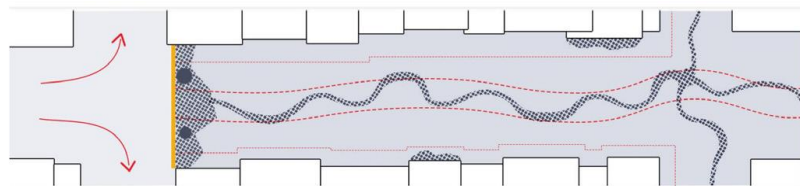
Maintien à minima du fonctionnement actuel = objectif minimal

Quartier durable (5 l/s/ha – 25 ans) = objectif optimum

Approfondissement des thématiques identifiées par Agora

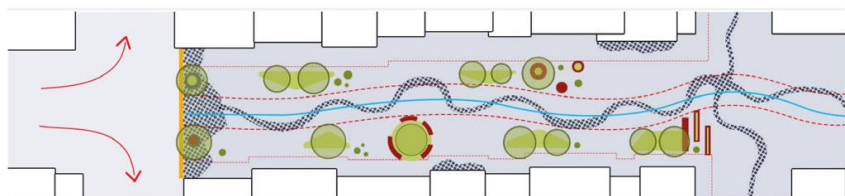
Conception du sol

Déclinaisons autour du motif de « dilatation », autour du fil conducteur et du « lit majeur » dans lequel on retrouve les espaces de pause plantés



Circulation / mobilité

Adaptation du tracé en fonction des invariants : impétrants, SIAMU ... de façon à maximiser l'espace disponible pour les plantations



Documents d'Agora

Mobilier

Association du mobilier aux massifs plantés et développement d'une grammaire commune

Gestion des eaux pluviales et jeux d'eau

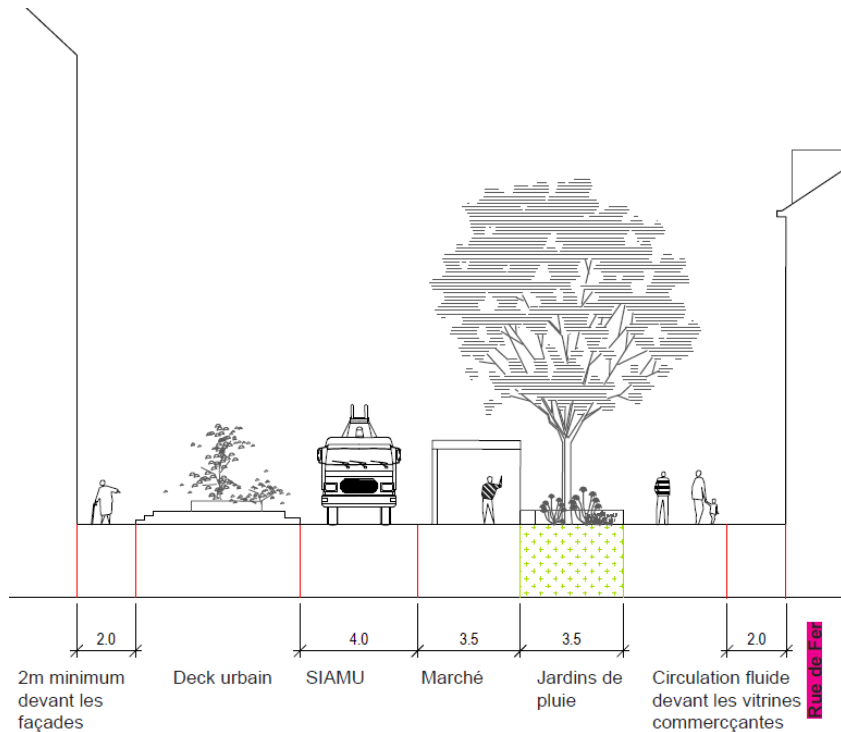
Gestion de l'eau vers les massifs plantés et propositions de jeux d'eaux pour animer la rue. Gestion de l'eau par des cuves de récupération des eaux de pluie stockées sous la chaussée

Plantations

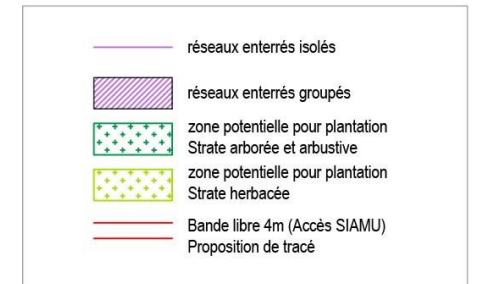
Plantations au maximum en « pleine de terre ». Conservation des arbres existants et diversification des essences végétales adaptées au contexte urbain

Approche méthodologique – Les invariants

SIAMU, Piétons et PMR, Marché
Stationnement, livraison



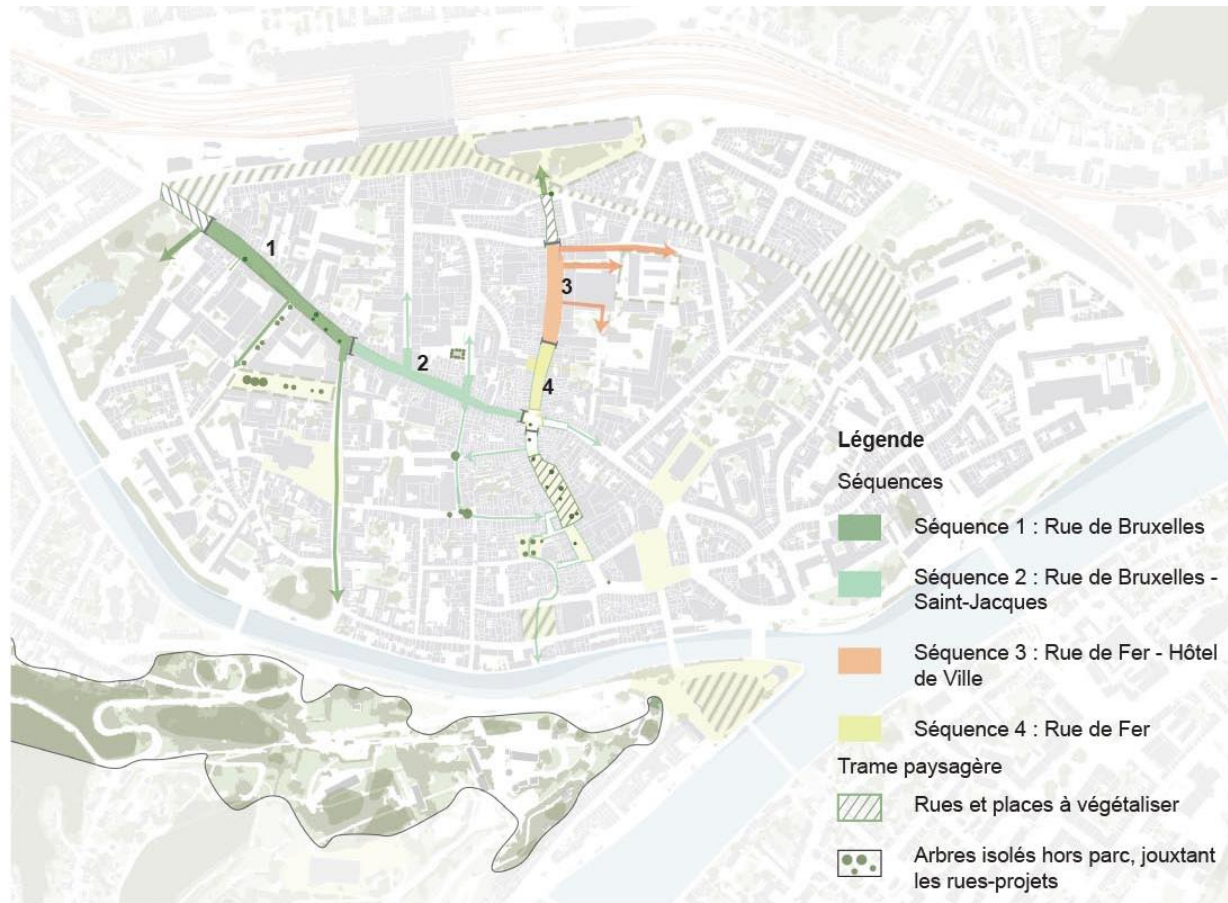
Réseaux



Documents provisoires



Approche méthodologique : les 4 séquences



Documents provisoires

Séquence 1 : rue de Bruxelles

Créer une accroche paysagère avec le parc Louise-Marie

Séquence 2 : rue de Bruxelles – Saint-Jacques

Proposer des espaces de pause plantés en ville

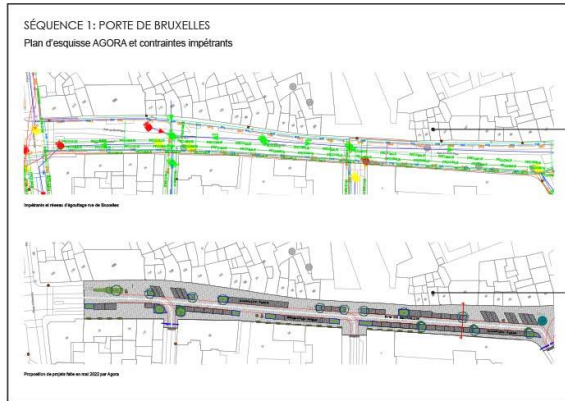
Séquence 3 : rue de Fer – Hôtel de Ville

Offrir un parvis à l'hôtel de ville

Séquence 4 : rue de Fer – St Joseph

Mettre en valeur le tissu urbain médiéval contraint

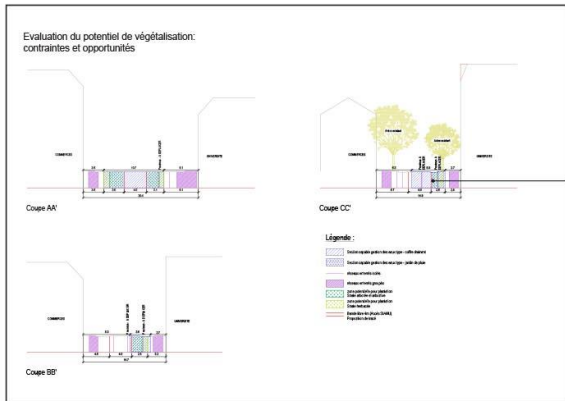
Méthodologie de projet



1/ Plan d'esquisse AGORA et contraintes impérantes

Plan des réseaux existants

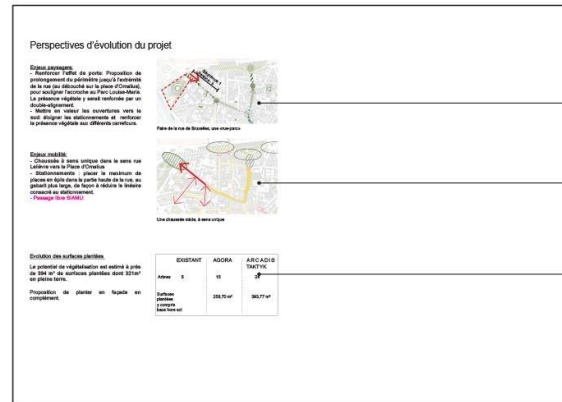
Plan d'esquisse AGORA - 2022



2/ Evaluation du potentiel de végétalisation - contraintes et opportunités

Profils-types reprenant les contraintes réseaux, le tracé SIAMU à privilégier, la largeur disponible pour de potentielles plantations et les dispositifs de gestion des eaux pluviales envisagés.

Documents provisoires

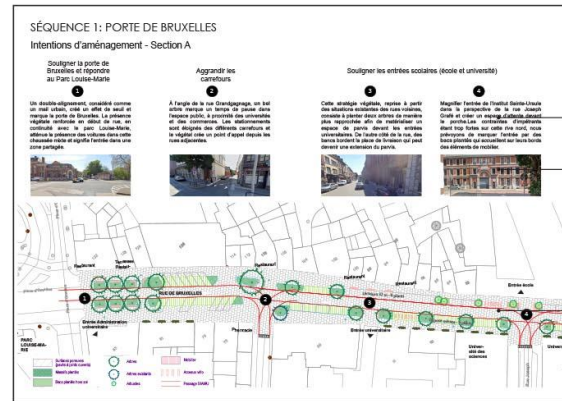


3/ Perspectives d'évolution de projet

Enjeux paysagers généraux

Enjeux mobilité
Rappel du statut projeté de la rue et des éléments à prévoir (nombre de places de stationnement, livraisons...)

Optimisation des surfaces plantées: mètres Existant/Esquisse AGORA/ Estimation TAKTYK-ARCADIS

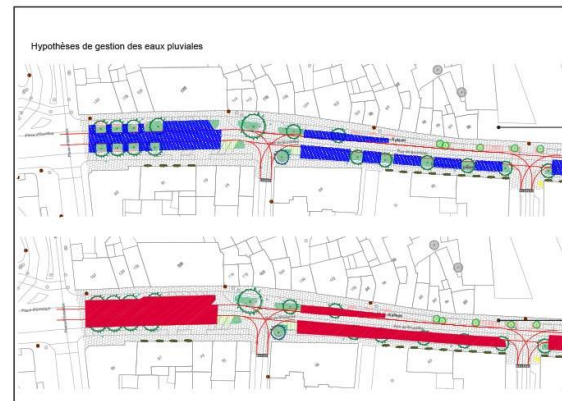


4/ Intentions d'aménagement

Enjeux paysagers particuliers

Photos de l'existant

Illustration des principes d'aménagements en plan (nous tenons à préciser que ce plan est à voir comme une illustration de principe. Il sera à ajuster en Phase 2 par une approche plus fine de l'existant à partir des relevés topos et une déclinaison des options d'aménagement retenues)



5/ Hypothèses de gestion des eaux pluviales

Plan de principe illustrant les dispositifs de récolte des eaux pluviales en surface.

Plan de principe illustrant les dispositifs de récolte des eaux pluviales en sous-sol.

Séquence 1 : Porte de Bruxelles – section A

Aménagement paysager

Existant

5 arbres

0 surfaces plantées

Projet

24 arbres

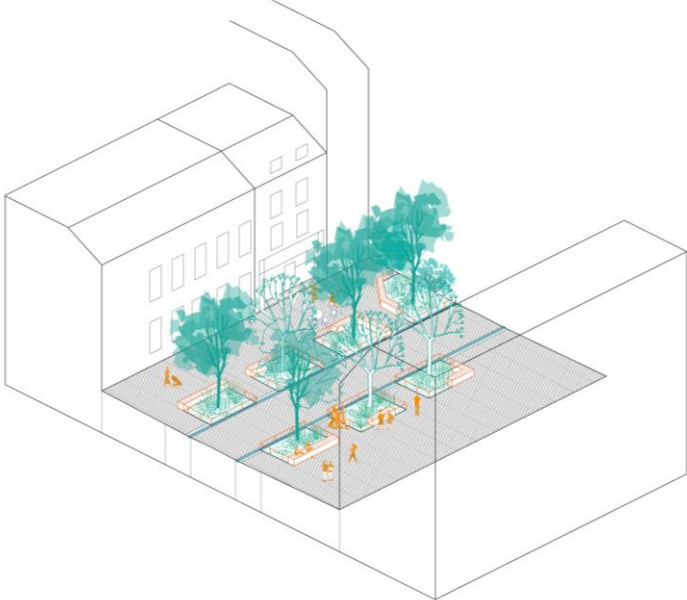
393,77 m² surfaces plantées



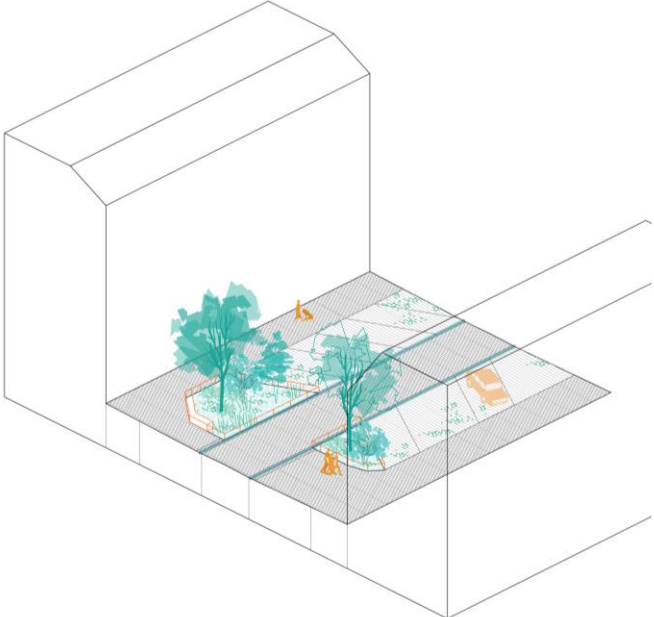
Documents provisoires

FAIRE SEUIL

« Rue-parc »



Variante avec stationnements



Documents provisoires

Séquence 1 : Porte de Bruxelles – section A

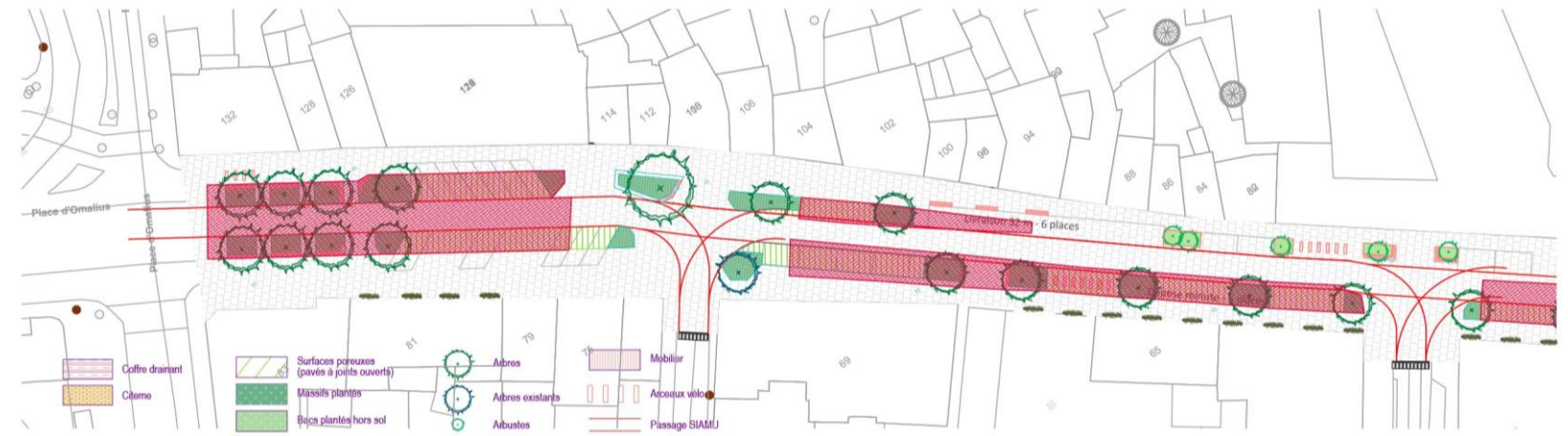
Gestion des eaux pluviales

Coffres réservoir : 170 m³

Arbres de pluie : 48 m³

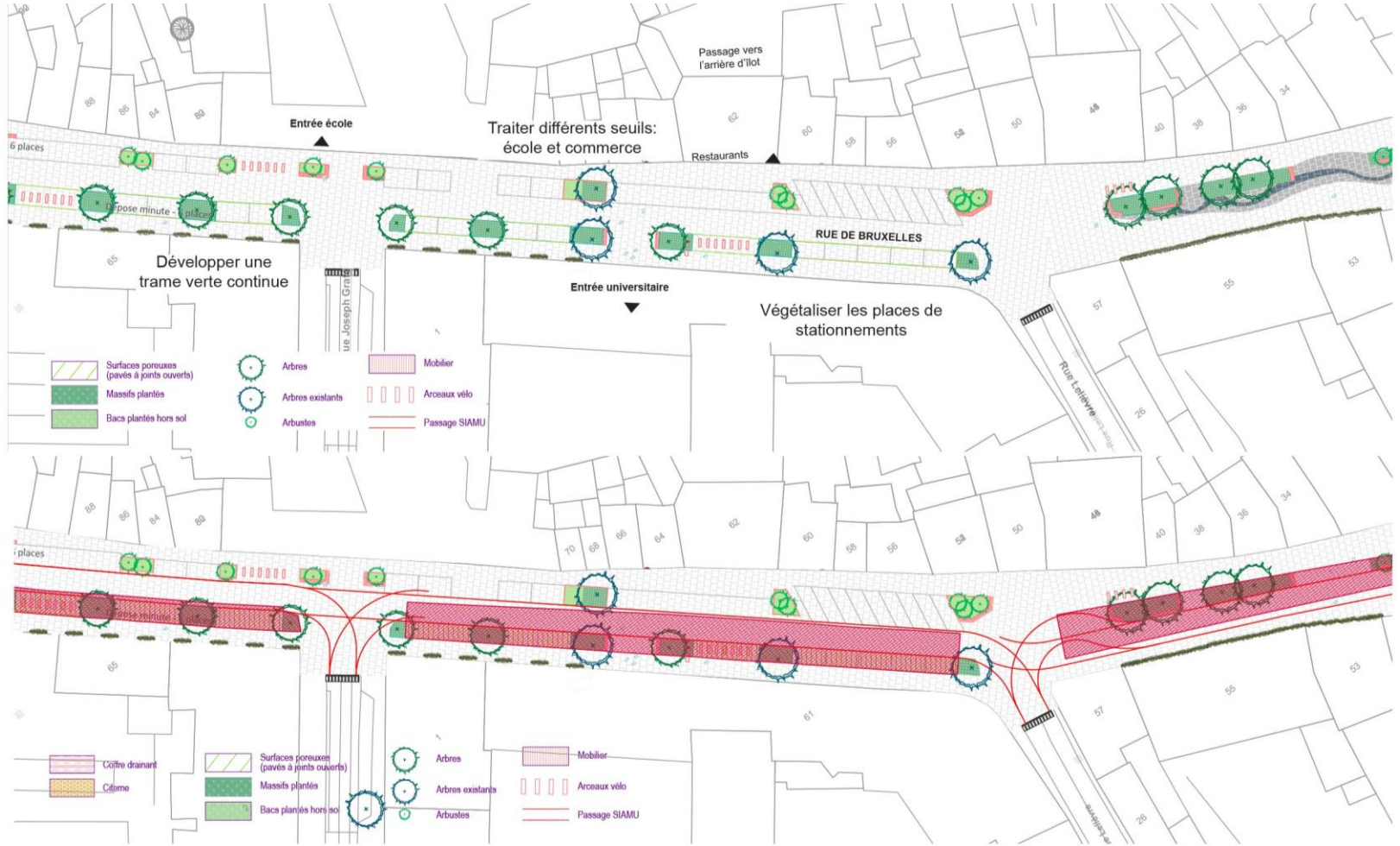
Ambitions durables (5l/s/ha) :

126 m³



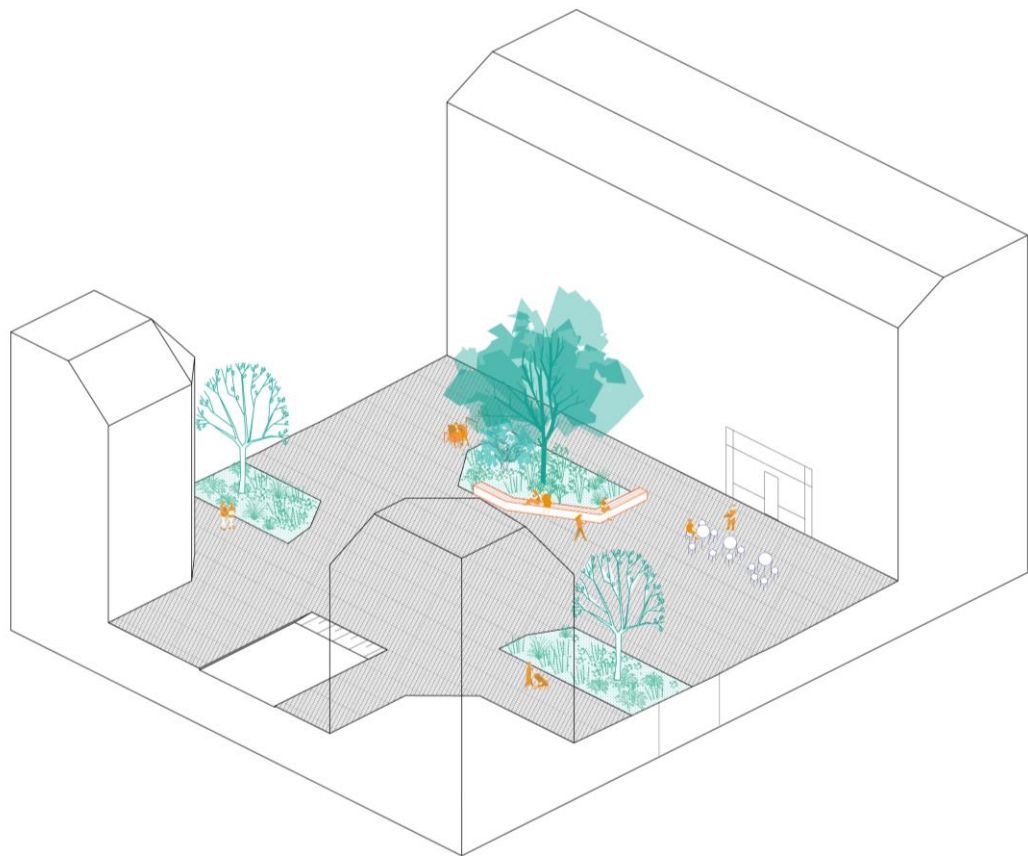
Documents provisoires

Séquence 1 : Porte de Bruxelles – section B



RASSEMBLER & FAIRE SIGNE

Les éléments jardinés



Documents provisoires

Séquence 2 : Rue de Bruxelles/St-Jacques – section A

Aménagement paysager

Existant

0 arbre

0 surfaces plantées

Projet

10 arbres

351,67 m² surfaces plantées

Gestion des eaux pluviales

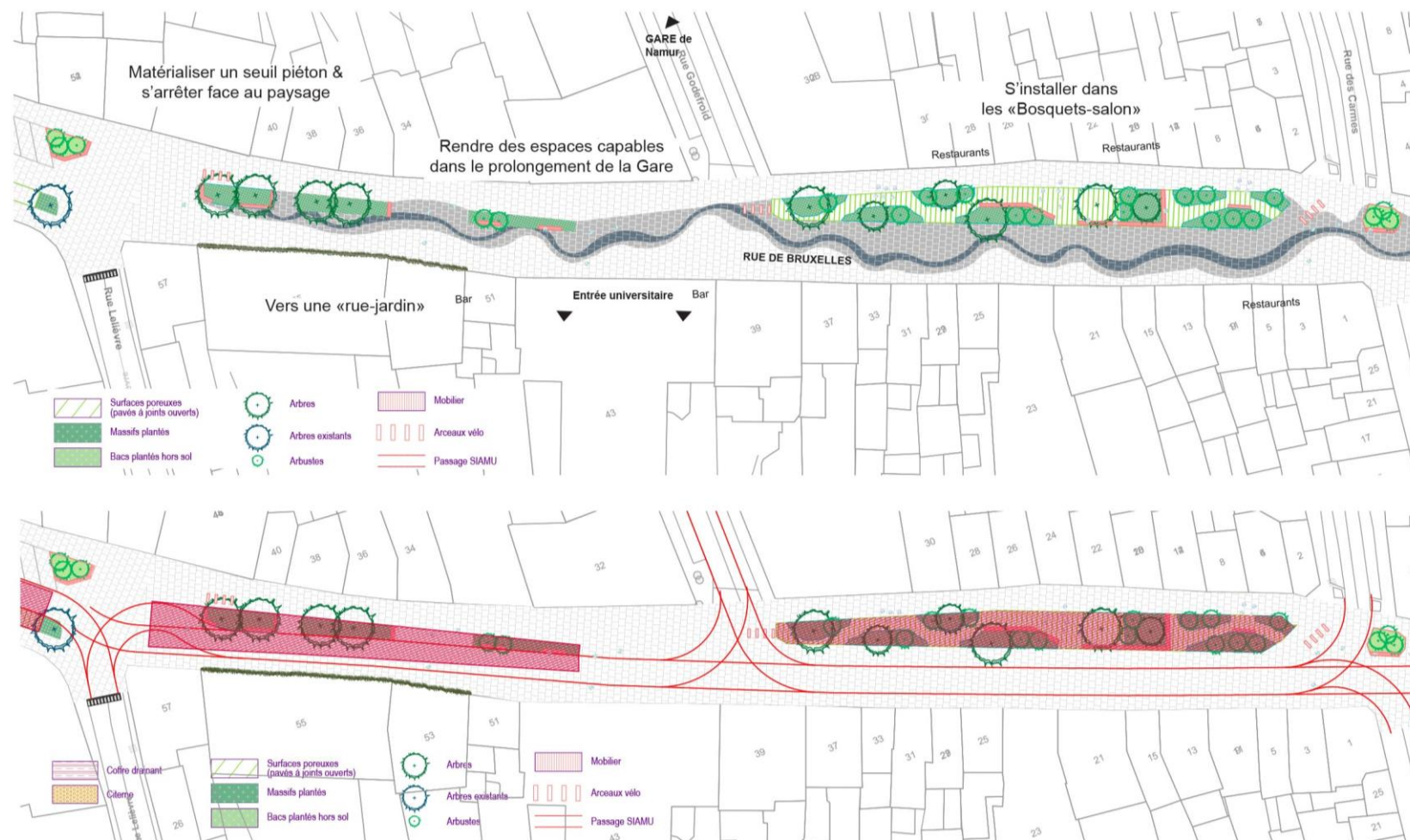
Coffres réservoir : 34 m³

Arbres de pluie : 39 m³

Citerne : 40 m³

Ambitions durables (5l/s/ha) :

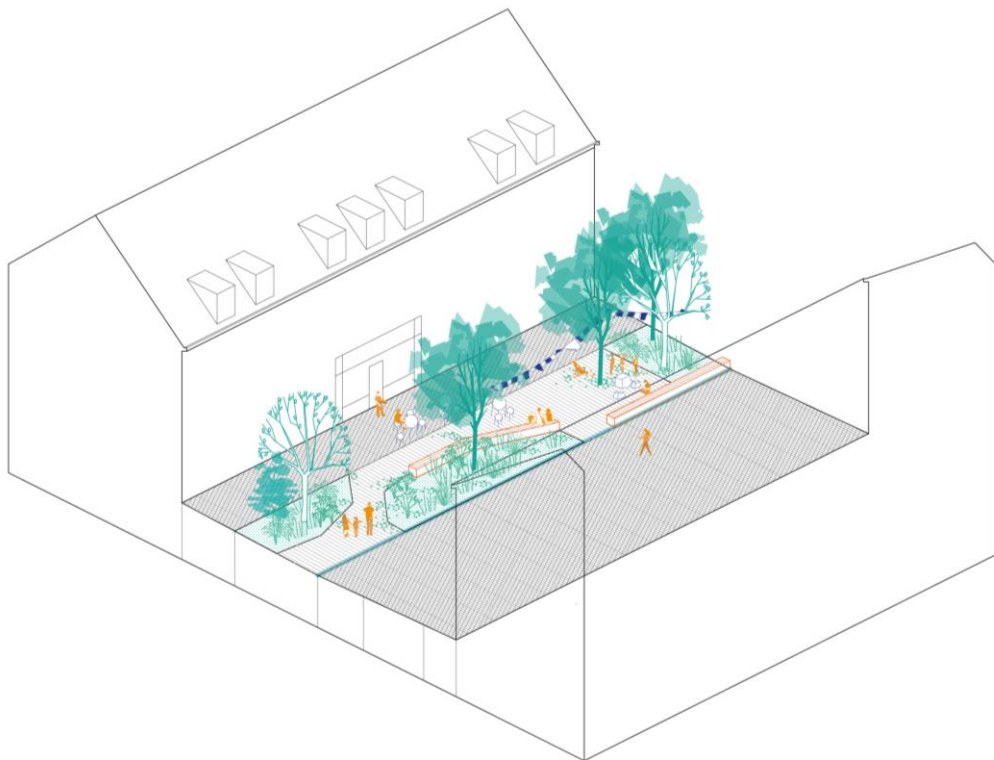
111 m³



Documents provisoires

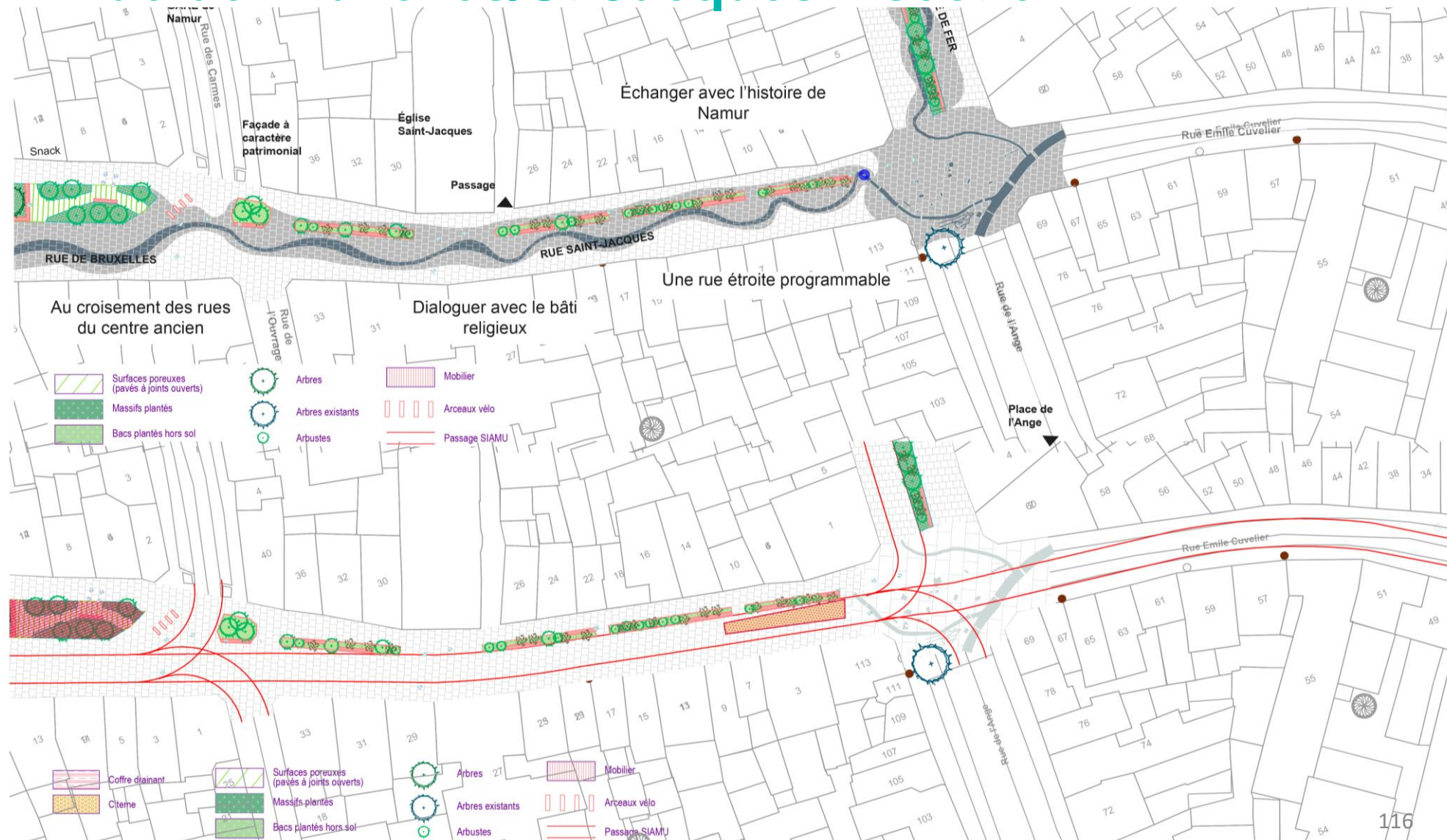
SE RETROUVER SOUS LA CANOPEE

Les bosquets-salons



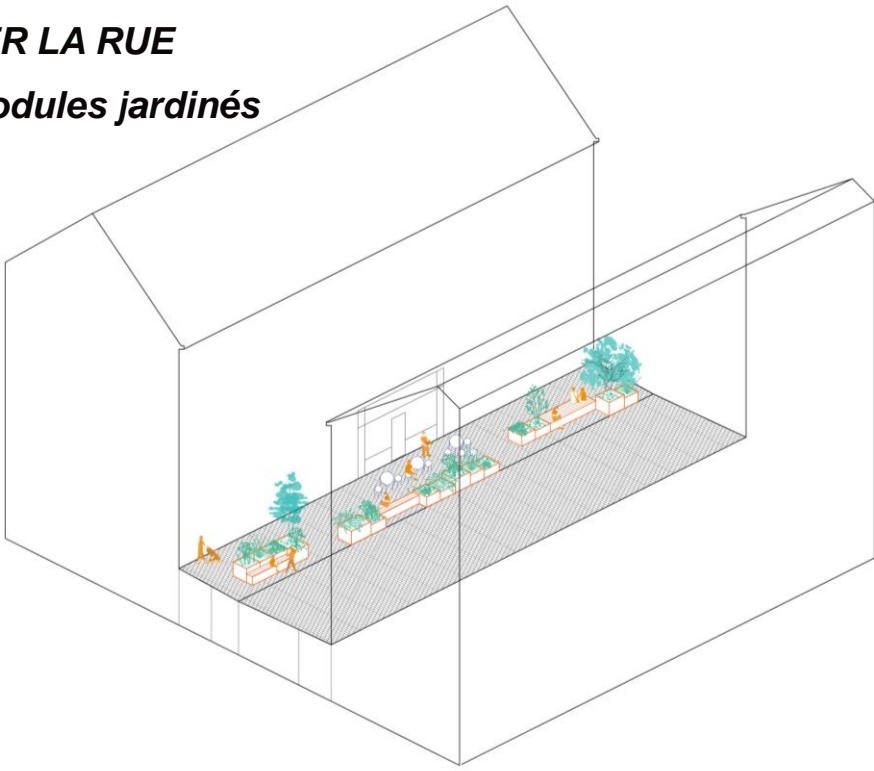
Documents provisoires

Séquence 2 : Rue de Bruxelles/St-Jacques – section B

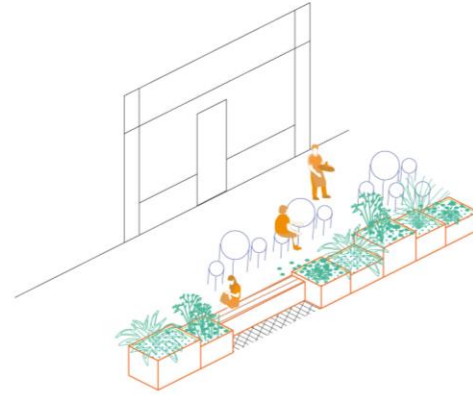


ANIMER LA RUE

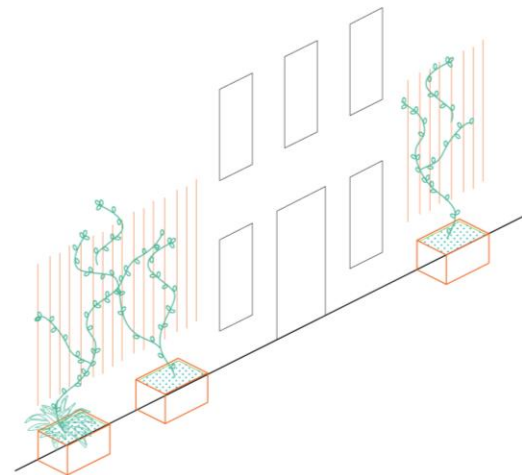
Les modules jardinés



Des espaces programmables et modulables



Délimiter les espaces entre eux



Planter en pied de façade



Documents provisoires

Séquence 3 : Rue de Fer/ Hôtel de ville

Aménagement paysager

Existant

0 arbre

170 surfaces plantées

Projet

8 arbres

376 m² surfaces plantées

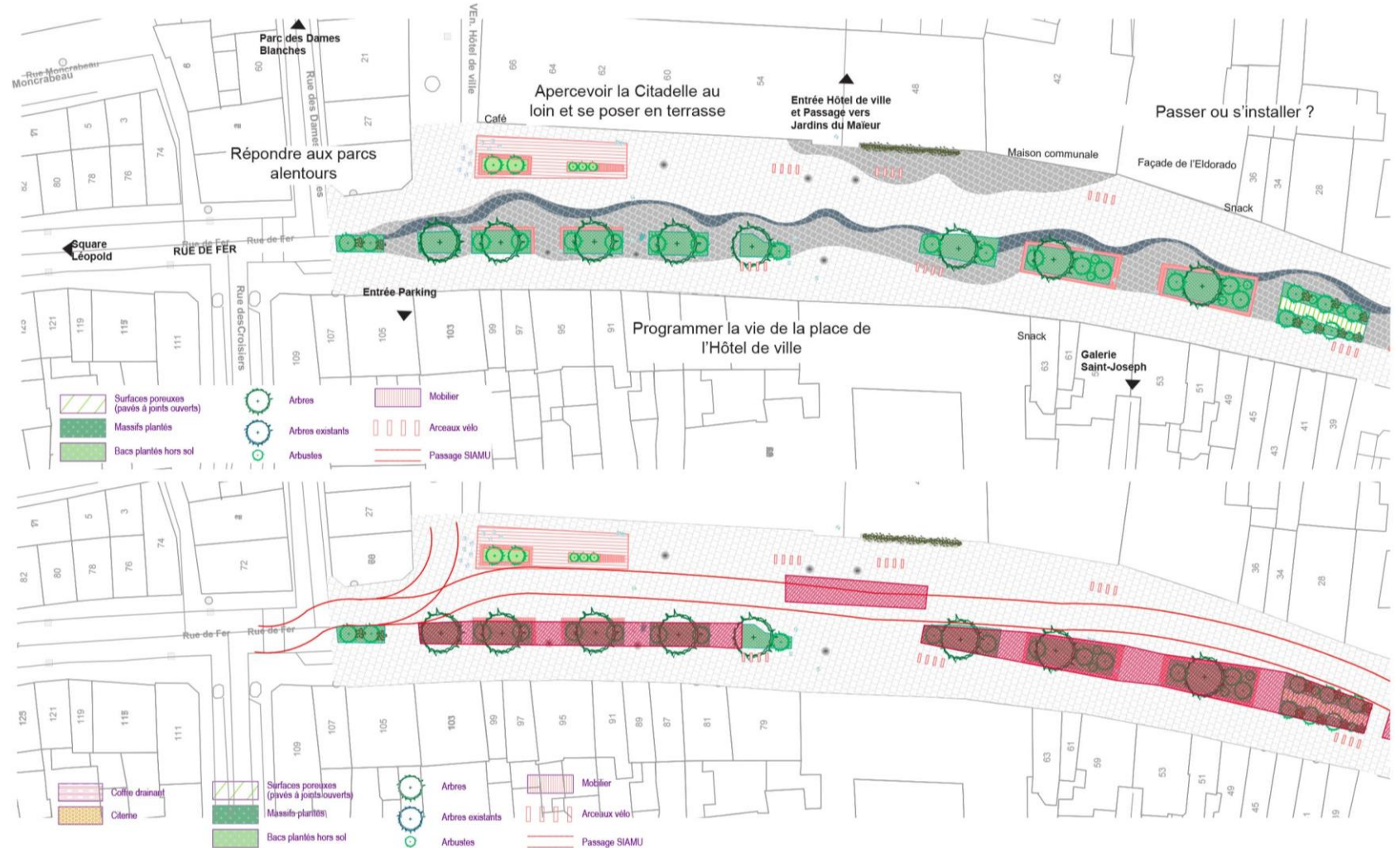
Gestion des eaux pluviales

Coffres réservoir : 31 m³

Arbres de pluie : 54 m³

Ambitions durables (5l/s/ha) :

100 m³



Séquence 4 : Rue de Fer/ St-Joseph

Aménagement paysager

Existant

0 arbre

0 surfaces plantées

Projet

1 arbre

125 m² surfaces plantées

Gestion des eaux pluviales

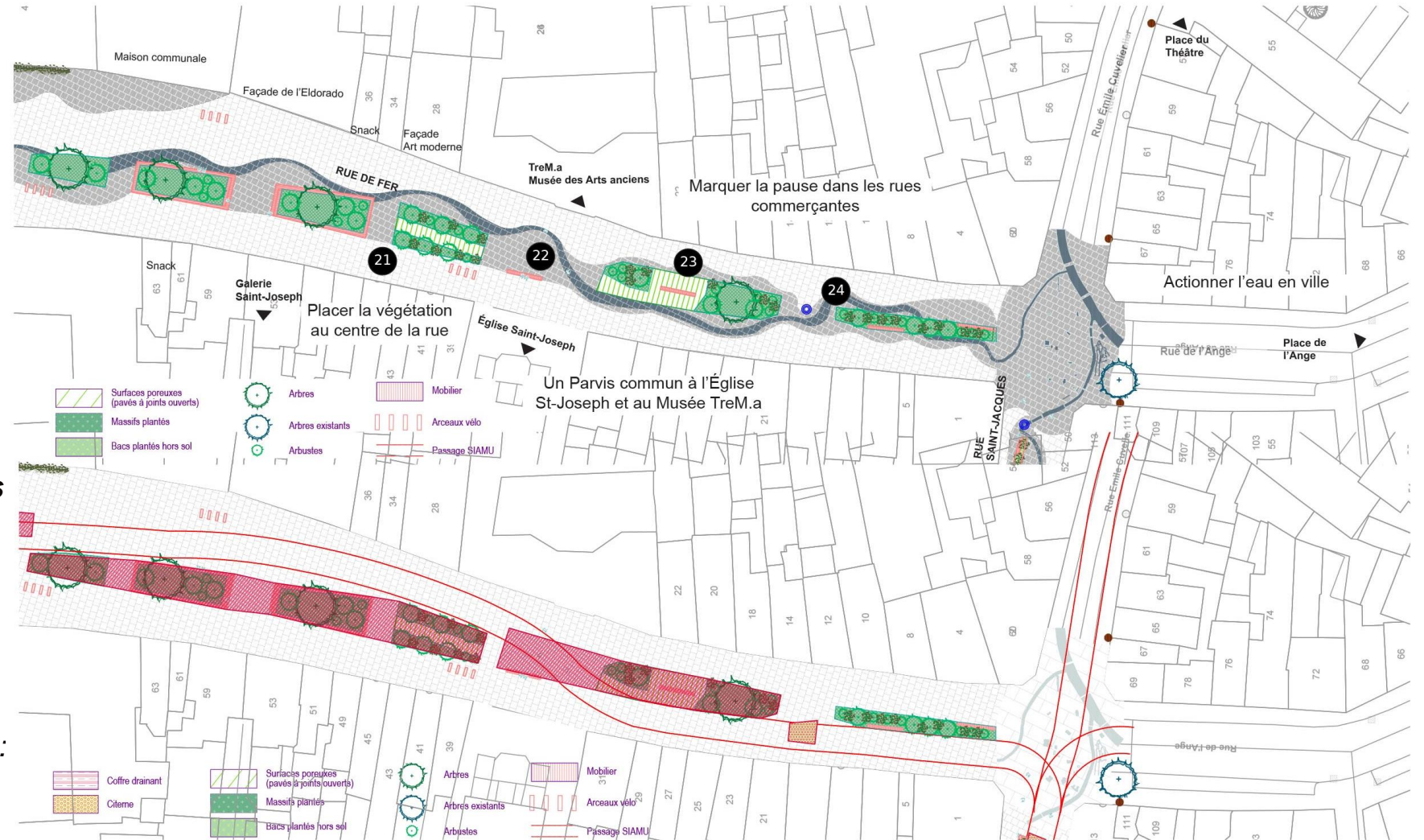
Coffres réservoir : 22 m³

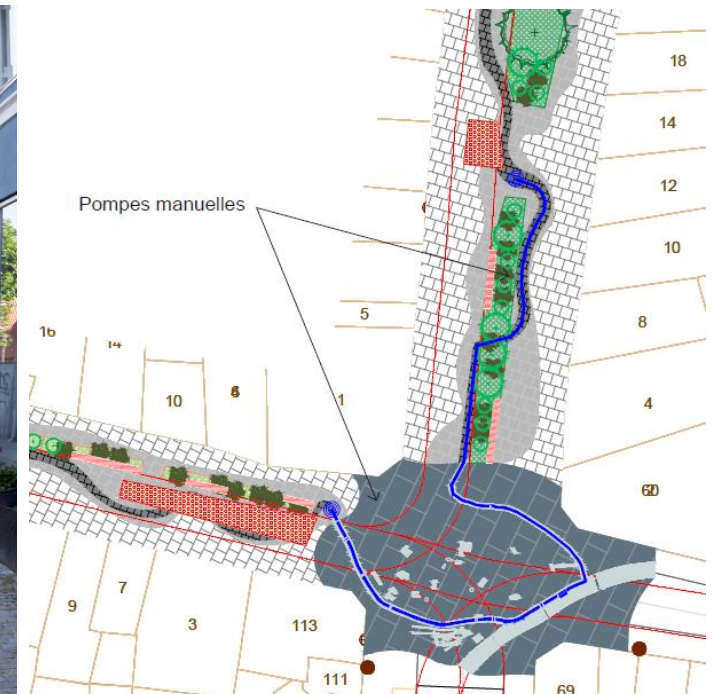
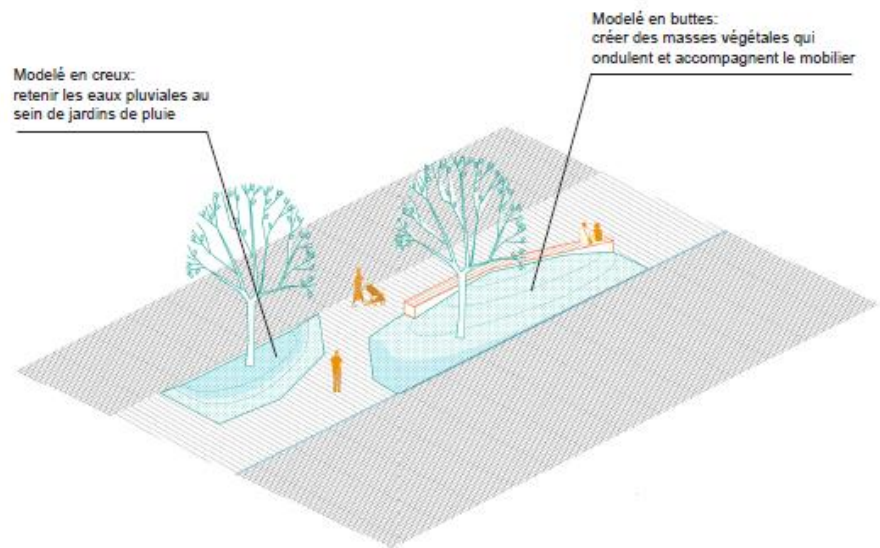
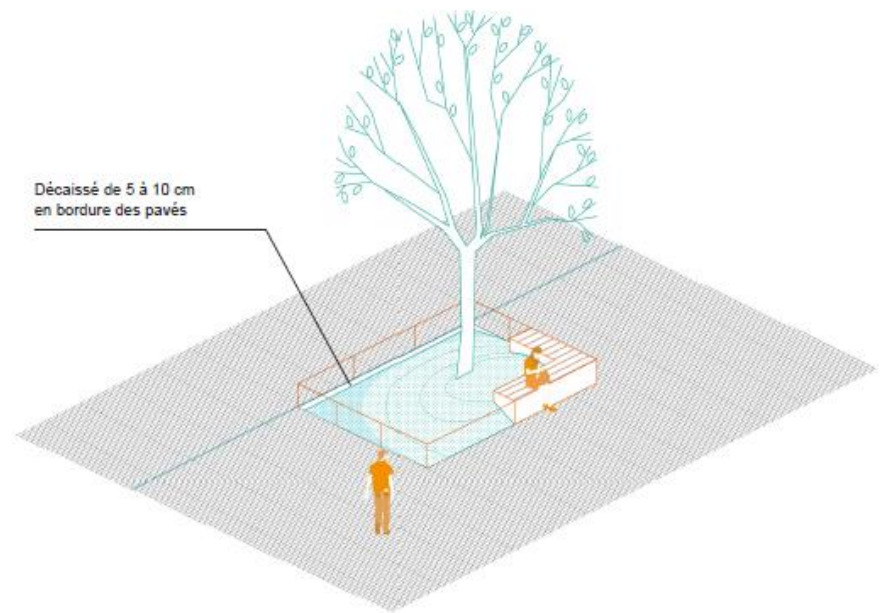
Arbres de pluie : 19 m³

Citerne : 11 m³

Ambitions durables (5l/s/ha) :

37 m³ (+ 15 m³)





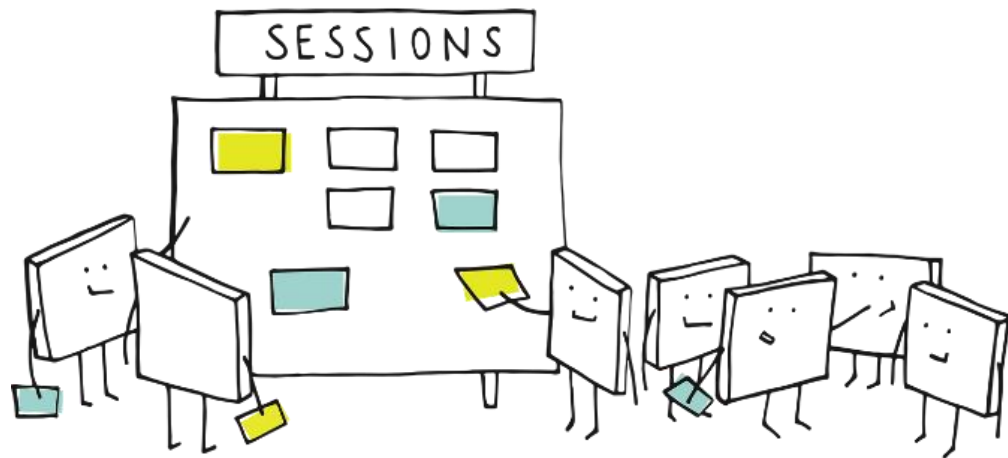
Documents provisoires



Un projet de végétalisation cohérent

Documents provisoires

DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE CONCERTATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE CENTRE-VILLE



Stéphanie SCAILQUIN,
Echevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de
l'Emploi - Ville de Namur

2021

2022

2023 ...

Vision coconstruite

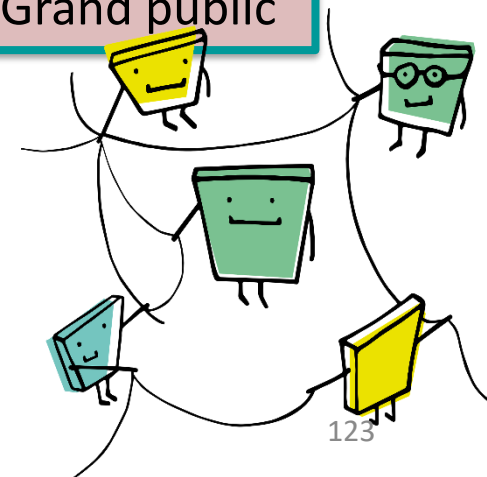
Plans d'actions

Mise en œuvre concertée

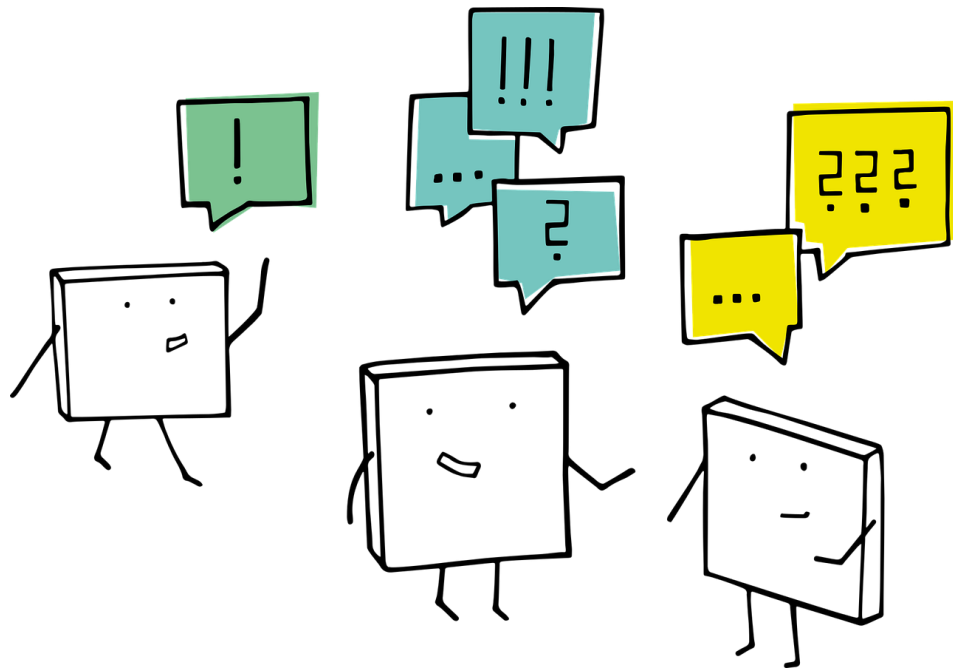
Ateliers avec un panel varié
Large enquête
Consultations :
CCATM / ACN /
Collège et conseil communal /
CCCA

Esquisses soumises à:
- un panel citoyen
- CCATM
Analyses spécifiques du genre
et l'accessibilité
- Workshop logistique urbaine

Comité de suivi
Consultations thématiques
Communication Grand public



Mise en œuvre concertée

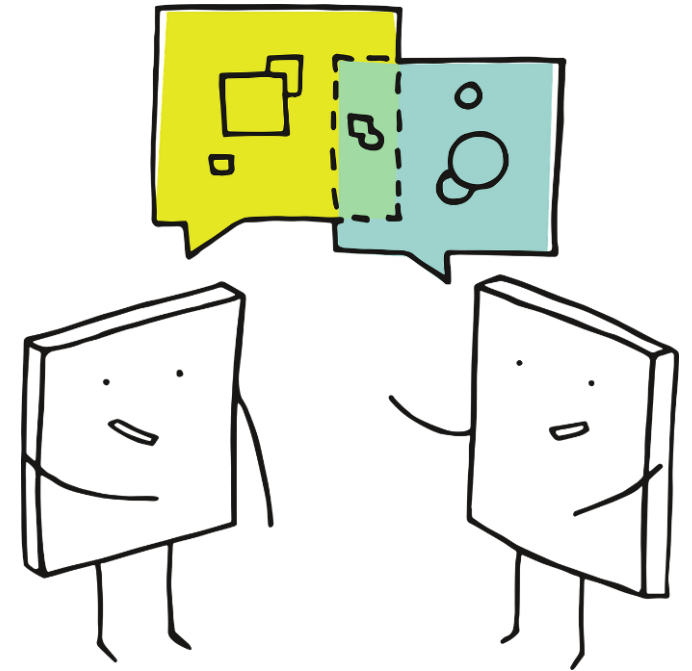


- ❑ Création d'un comité de suivi général
- ❑ Mesures d'information, consultation et concertation dans les différentes phases (études et chantier) :
 - Consultations spécifiques (par ex : rue par rue ou thématiques)
 - Communication grand public à consulter et à la demande

Création d'un comité de suivi général

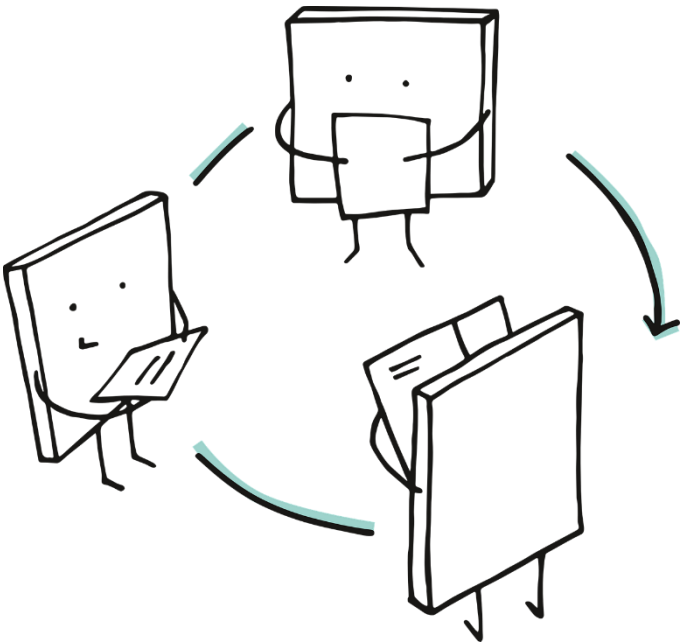
Objectifs et missions du comité

- Plateforme consultative des acteurs
- Traiter les études et les chantiers d'aménagements
 - Voirie
 - Jeux et parcours urbains
 - Mesures d'accompagnement
 - Conditions de succès
- Partager l'information
- Concerner les propositions



Création d'un comité de suivi général

Composition du comité



Pour la Ville de Namur :

- 3 membres du Collège;
- Le chef du Département des Voies publiques, le bureau d'études des Voies publiques, le service Mobilité;
- La cellule « Attractivité urbaine et commerciale » du service de Développement territorial;
- La cellule « Participation » du service Communication;
- La responsable du projet « espaces publics » au sein du service de Cohésion sociale (en lien avec le groupe de liaison « voisinage »);

Pour Namur CentreVille :

- La direction;

Pour le commerce :

- 3 représentants de l'Association des Commerçants de Namur;
- 1 représentant du marché hebdomadaire de Namur;
- 1 représentant du secteur Horeca;

Pour le tourisme :

- La direction de l'Office du Tourisme;

Pour l'enseignement :

- 1 direction de l'Athénée Royale de Namur (maternel, primaire et secondaire), rue Lelièvre;
- 1 direction de l'Institut Sainte-Ursule, (maternel, primaire et secondaire), rue de Bruxelles;
- 1 direction de l'Ilon Saint-Jacques, (secondaire), rue des Carmes;
- 1 direction d'UNamur, rue de Bruxelles;

Pour les habitants :

- 1 représentant de Namurbanité;
- 4 résidents issus des rues concernées par les travaux d'aménagement : rue de Fer, rue de l'Ange, rue des Croisiers, rue des Carmes, rue Godefroid, rue de Bruxelles, rue Saint Jacques, rue E. Cuvelier, rue de la Tour, rue Golenvaux, rue du Ponty;

Des représentants des usagers spécifiques :

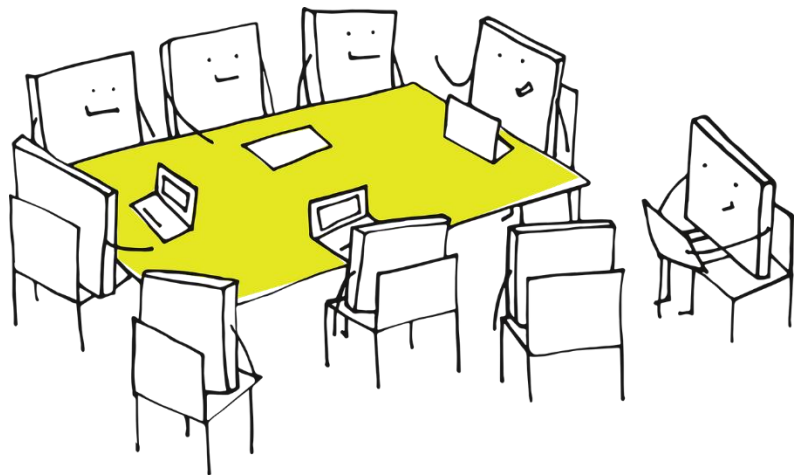
- 1 représentant du comité PMR;
- 1 représentant de la commission communale des aînés;
- 1 représentant de la commission communale vélo;
- 1 représentant des taxis

Présidence : l'Echevine en charge de l'Attractivité urbaine

Information, consultations et concertation

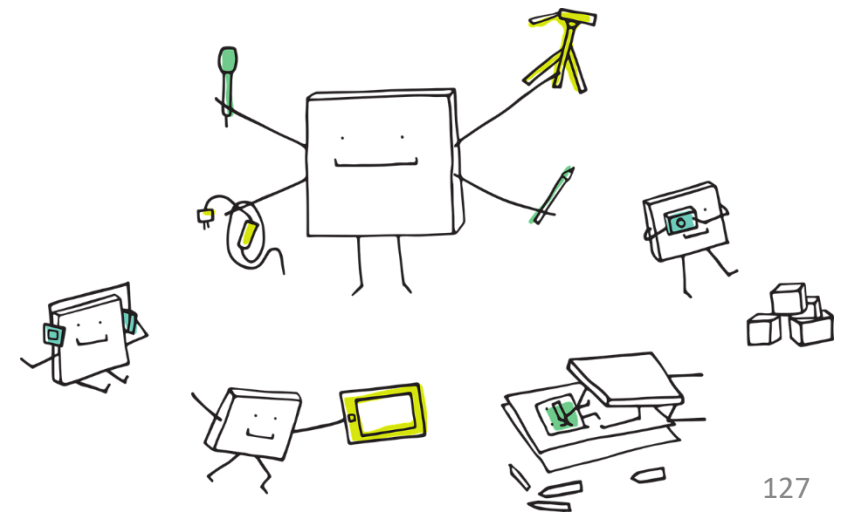
Consultations ciblées et thématiques

- Voiries
- Jeux et parcours urbains
- Livraisons
- Navette



Communication grand public

- Informations à consulter
- Point d'info
- Informations sur sites (bâches, panneaux,...)



PLANNING DES ÉTUDES ET TRAVAUX

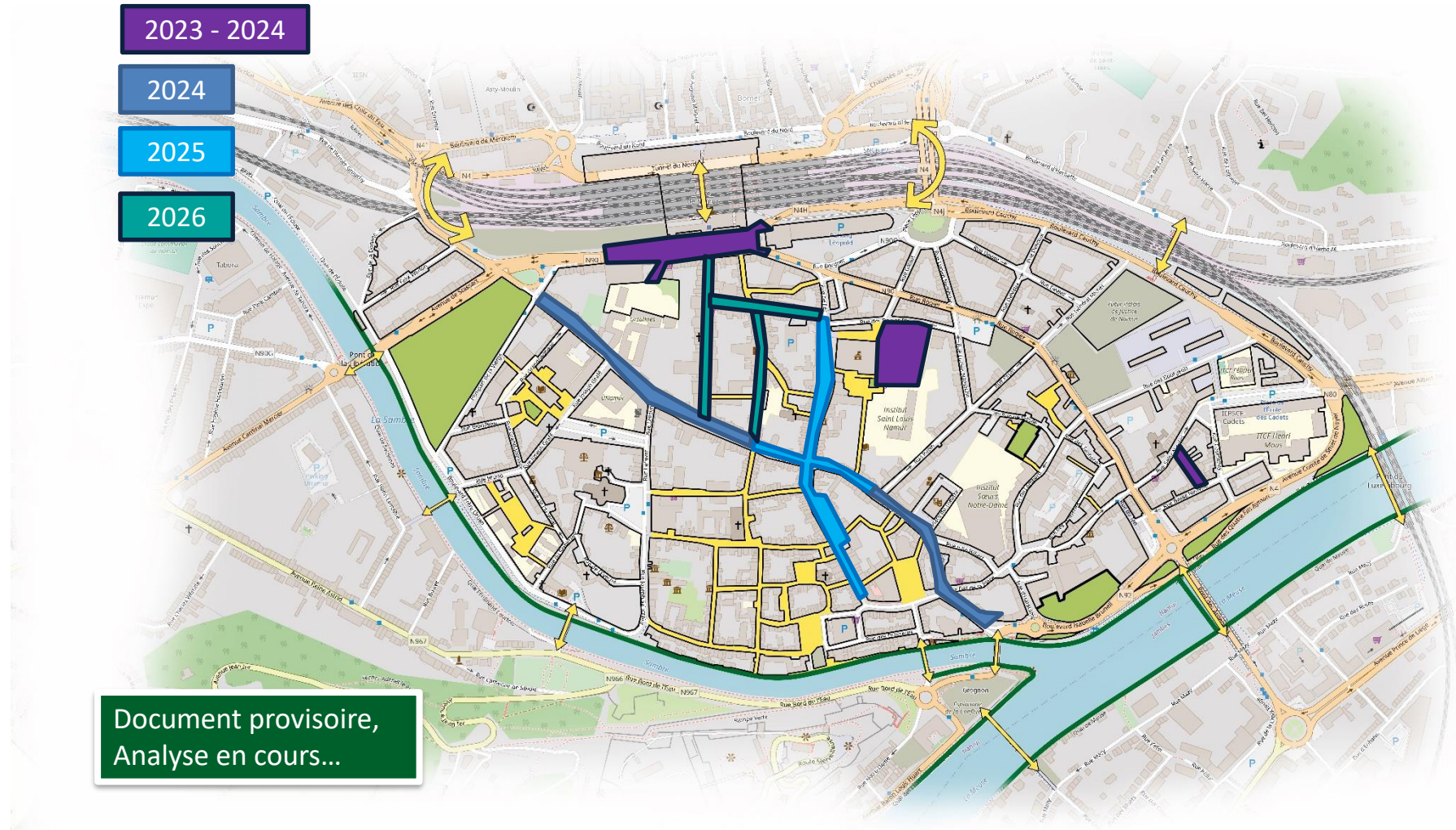
Michel JEHAES,
Chef du département des Voies publiques -
Ville de Namur



Deux années d'études et réflexions

- ✓ 2021 : coconstruction du projet de centre-ville (ateliers urbains)
- ✓ Février 2022 : options de circulation et d'extension du piétonnier
- ✓ Politique Intégrée de la Ville : plan d'actions dont extension et végétalisation du centre-ville
- ✓ Candidature FEDER : ville apaisée, végétalisée et conviviale
- ✓ Juin 2022 : premières esquisses d'aménagement
 - Avis panel citoyen, CCATM, analyses d'inclusion (genre, PMR, ...)
- ✓ Novembre 2022 : clôture des études stratégiques
 - Mobilité : circulation, stationnement, livraison
 - Socio-économique et urbanistique

Programmation des travaux



QUESTIONS/REPOSSES

VOIE VERTE URBAINE : PASSERELLE AU-DESSUS DE L'AVENUE DU ROI ALBERT

Michel JEHAES,

Chef du département des Voies publiques
Ville de Namur

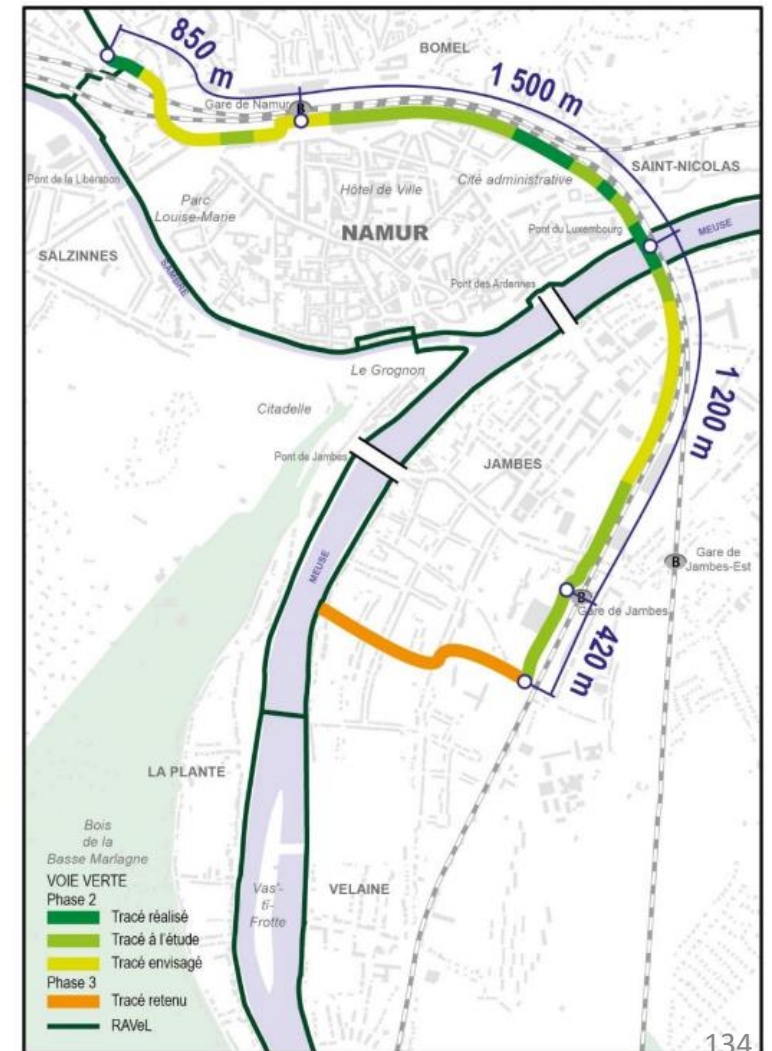
*Sur base des informations reçue du SPW – MI, Direction des
Routes de Namur*

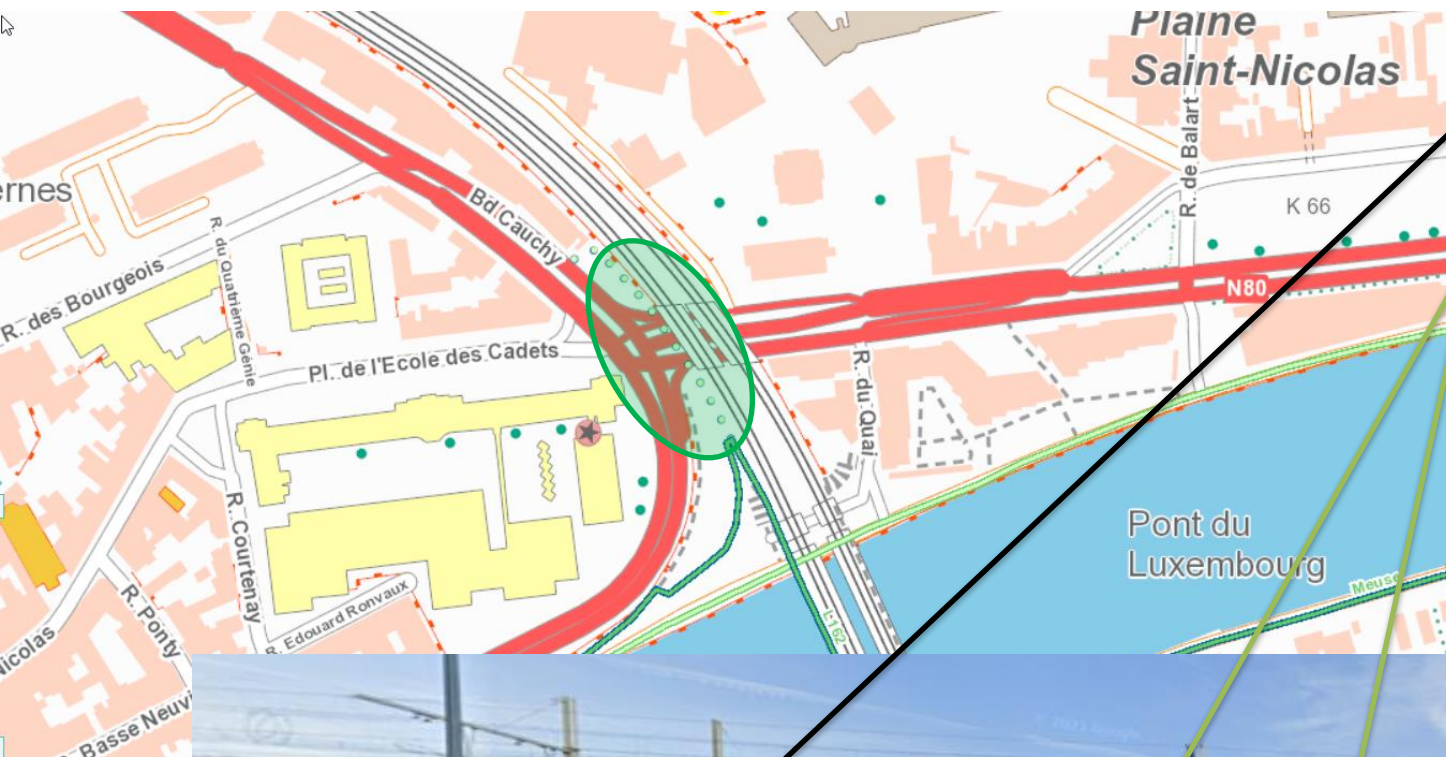


Construction de la passerelle cyclo-piétonne adjacente au chemin de fer au-dessus de l'Avenue du Roi Albert

Tronçon de la voie verte urbaine entre le boulevard Cauchy et le pont du Luxembourg

- Le dernier tronçon nécessaire pour liasonner la gare de Namur et Jambes
- Tronçon indispensable pour sécuriser les cyclistes : franchissement de la voirie régionale en site propre

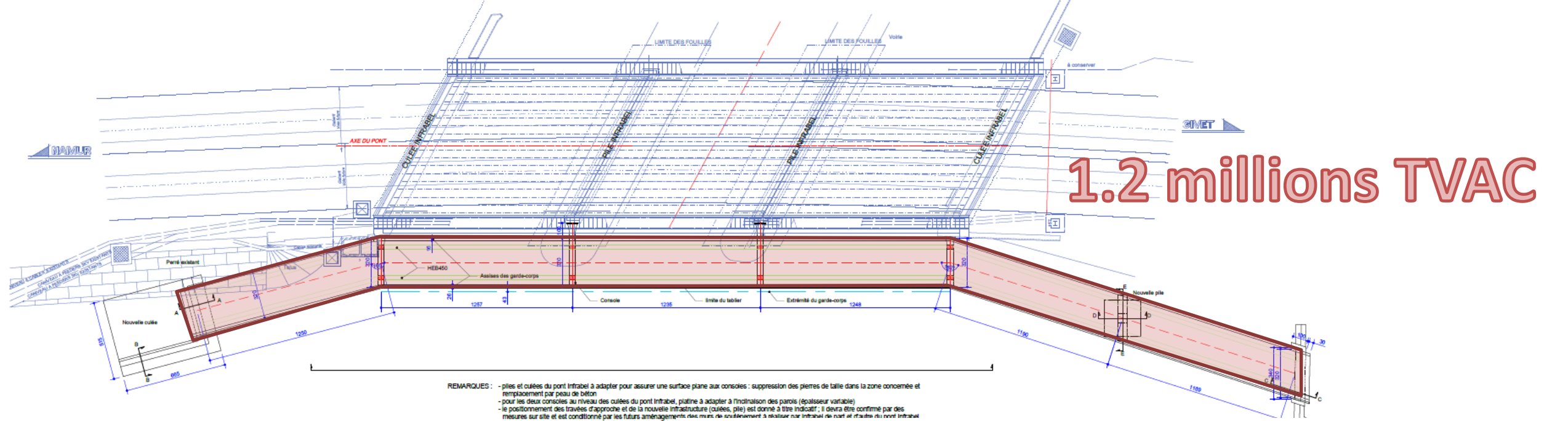




- 1 nouvelle culée en béton
- 1 nouvelle colonne en béton
- 4 appuis ancrés dans les piles du pont existant
- 1 passerelle en 5 morceaux

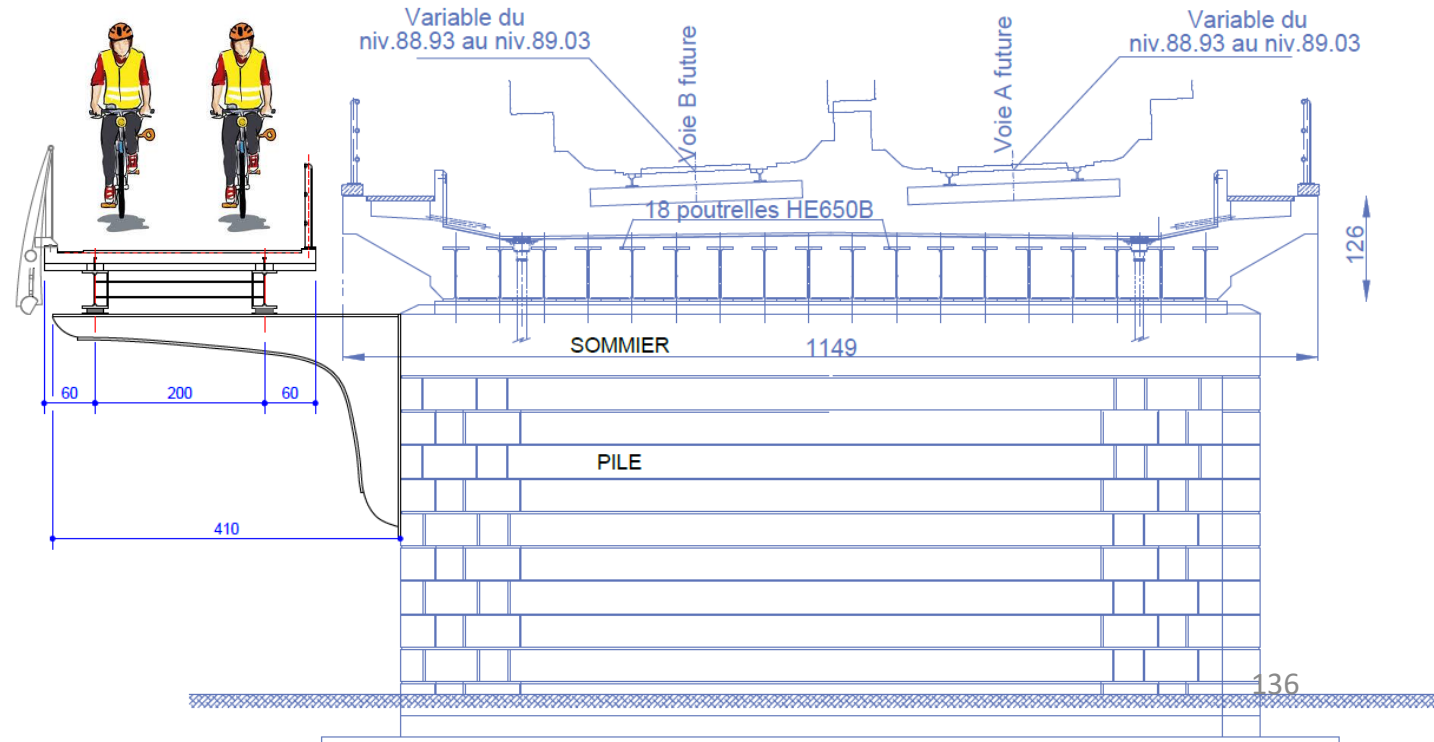


1.2 millions TVAC



REMARQUES :
- piles et culées du pont Infrabel à adapter pour assurer une surface plane aux consoles : suppression des pierres de taille dans la zone concernée et remplacement par peau de béton
- pour les deux consoles au niveau des culées du pont Infrabel, platine à adapter à l'inclinaison des parois (épaisseur variable)
- le positionnement des travées d'approche et de la nouvelle infrastructure (culées, pile) est donné à titre indicatif ; il devra être confirmé par des mesures sur site et est conditionné par les futurs aménagements des axes de scabusement à réaliser par Infrabel au nord et infraba du nord infraba
- en particulier, la nouvelle culée devra être positionnée contre
- coupes AA et BB : voir plan 2016/9479/03
- coupes CC, DD et EE : voir plan 2016/9479/04

Compte rendu de la réunion Infrabel



Aujourd'hui: finalisation étude de stabilité

Début des travaux: février 2023

- Nouvelle colonne en béton
- Nouvelle culée en béton
- Adaptation culée existante
- Préparation en usine de la passerelle
- Pose de la passerelle

QUESTIONS/REPOSSES

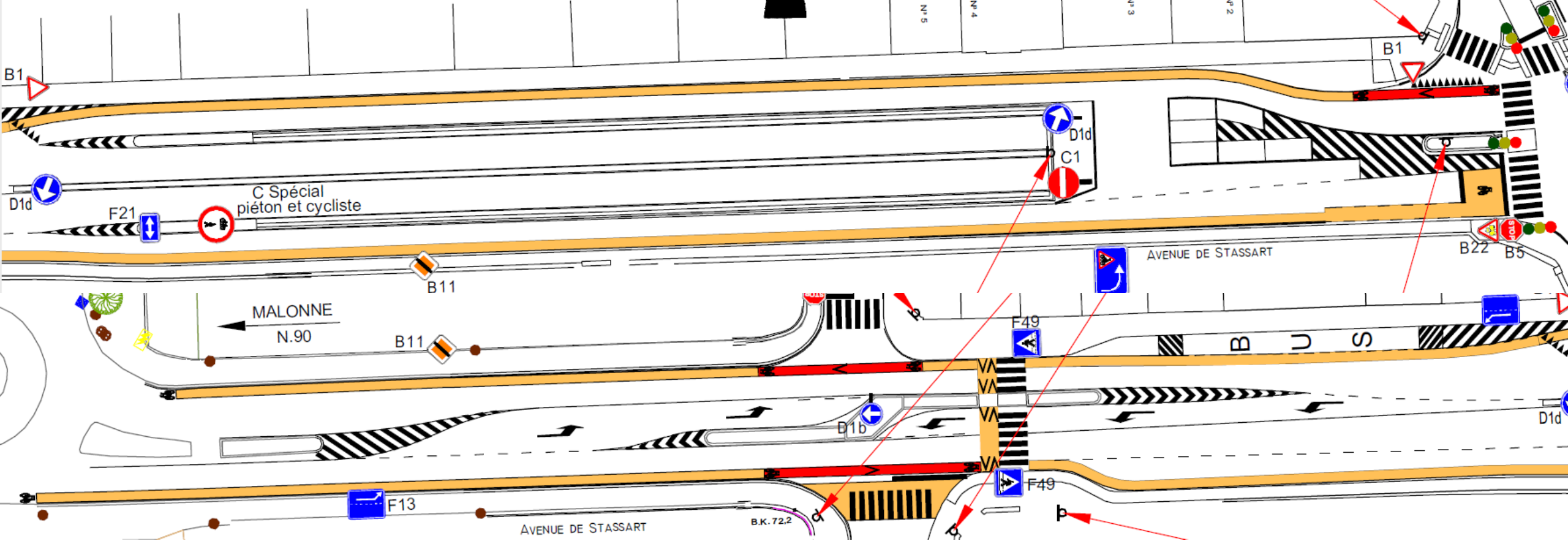
OMALIUS : BANDE CYCLABLE LE LONG DU PARC

Michel JEHAES,
Chef du département des Voies publiques -
Ville de Namur

*Sur base des informations reçues du SPW – MI, Direction des
Routes de Namur*



Exemple de bande cyclable similaire aux travaux envisagés



22 000 € HTVA (Sofico)

Une longue attente pour:

- Obtenir les budgets de la Sofico
- Obtenir les accord de la Sofico sur notre projet
- Organiser le planning d'intervention avec l'entrepreneur
- Attendre que la météo soit de la partie

Travaux prévus au printemps 2023

QUESTIONS/REPOSSES

CONCLUSION

Maxime PRÉVOT,
Bourgmestre de la Ville de Namur



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact

Le NID

Esplanade de la Confluence, 1

5000 Namur

081/24.72.94– le-nid@ville.namur.be



www.le-nid.be